Relevés chronologiques de la main-d'oeuvre canadienne

PAR FRANK T. DENTON ET SYLVIA OSTRY



Relevés chronologiques

de la main-d'oeuvre canadienne

par
Frank T. Denton et Sylvia Ostry

MONOGRAPHIE FAISANT PARTIE D'UNE SÉRIE D'ÉTUDES
SUR LA MAIN-D'OEUVRE

dans le cadre du

PROGRAMME DE MONOGRAPHIES SUR LE
RECENSEMENT DE 1961

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
OTTAWA, CANADA
1967

Publication autorisée par
le ministre du Commerce

En vente chez l'Imprimeur de la Reine à Ottawa
et dans les librairies du Gouvernement fédéral
dont voici les adresses:

HALIFAX: *1737, rue Barrington*

MONTRÉAL: *Édifice Æterna-Vie, 1182 ouest, rue Ste-Catherine*

OTTAWA: *Édifice Daly, angle Mackenzie et Rideau*

TORONTO: *221, rue Yonge*

WINNIPEG: *Édifice Mall Center, 499, avenue Portage*

VANCOUVER: *657, rue Granville*

ou chez votre libraire

Prix 75 cents   N° de catalogue MS 99-549/1967F

ROGER DUHAMEL, M.R.S.C.
Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie
Ottawa, Canada
1967

Avant-propos

Le Recensement du Canada représente une mine de renseignements sur les particuliers et leur famille, pour une période s'étendant sur de nombreuses années. Les données du recensement sont fréquemment consultées mais il s'est révélé avantageux, au Canada, comme dans d'autres pays, de compléter ces rapports statistiques de recensement par des monographies analytiques sur un certain nombre de sujets choisis. Le Recensement de 1931 a servi de source à plusieurs monographies très utiles mais, pour diverses raisons, il a été impossible de reprendre cette formule dans un programme semblable avant 1961. Le Recensement de 1961, de plus, comportait deux aspects nouveaux. Il a d'abord donné beaucoup de données nouvelles et plus détaillées, en particulier dans les domaines du revenu, de la migration interne et de la fécondité, et deuxièmement, l'emploi de l'ordinateur électronique a permis de dresser une grande variété de tableaux qui ont pu servir de base à des études analytiques plus approfondies.

La série de monographies du Recensement de 1961 est conçue comme une vaste analyse des phénomènes sociaux et économiques du Canada. Bien que s'appuyant en grande partie sur les résultats du Recensement de 1961, les monographies ont aussi puisé dans les résultats de recensements antérieurs et utilisé des renseignements statistiques provenant d'autres sources. La présente étude fait partie de la série sur la main-d'œuvre canadienne. Nous allons publier en outre des monographies sur les tendances du marché, l'agriculture, l'instruction, la fécondité, l'urbanisation, les revenus, l'immigration et les migrations internes.

Je tiens à remercier les universités qui ont permis aux membres de leur personnel de contribuer à cette série, les auteurs du Bureau fédéral de la statistique qui ont préparé leurs études avec une attention particulière et un certain nombre d'autres membres du B.F.S. qui ont également prêté mainforte. L'utilité de cette série de monographies sur le recensement ne tient pas uniquement à ce que l'analyse des données par les auteurs élucide certains sujets particuliers mais aussi à ce que cet exercice permettra de mieux juger de la valeur des renseignements actuellement obtenus et d'améliorer la teneur et la présentation des tableaux des prochains recensements. Nous avons vivement apprécié le concours d'un comité de

fonctionnaires gouvernementaux et de professeurs d'université dans l'élaboration de la série et nous remercions également les divers lecteurs, tous experts dans leur domaine, dont les observations ont grandement aidé les auteurs.

Bien que les monographies aient été rédigées à la demande du Bureau fédéral de la statistique qui se charge de les publier, chaque auteur assume l'entière responsabilité de ses analyses et conclusions.

LE STATISTICIEN FÉDÉRAL.

Walter E. Duffett.

Préface

Voici la première d'une série d'études traitant d'aspects choisis de la main-d'œuvre au Canada, tels que révélés, dans l'ensemble, par le Recensement de 1961 et ceux qui l'ont précédé. Cette étude apporte de nouvelles estimations chronologiques de la main-d'œuvre, sur la base d'une définition uniforme. Ces estimations serviront à des fins d'analyse dans certaines des études qui compléteront la série. Nous désirons remercier le personnel de la Division du recensement du Bureau fédéral de la statistique, en particulier Mme A.J. Kempster et M. A.H. LeNeveu, qui nous ont fourni bien des renseignements et biens des critiques constructives. Nous sommes également très reconnaissants des commentaires utiles offerts par M. D.J. Bailey, directeur de la Division du travail, de M. N.L. McKellar, directeur de la Recherche et de la Classification, et de M. W.A. Nesbitt, directeur adjoint de la Division des enquêtes spéciales. La remarque habituelle, voulant que les auteurs se tiennent responsables des erreurs, vaut ici.

Frank T. Denton
Directeur, Recherches en économétrie, B.F.S.

Sylvia Ostry
Directeur, Études spéciales et consultation sur la main-d'œuvre, B.F.S.

OTTAWA, 1967.

Table des matières

Liste des tableaux

1. Introduction

Avant novembre 1945, lorsqu'ont commencé les relevés de la main-d'œuvre, les seules estimations générales de la population économiquement active du Canada étaient les chiffres fournis par les recensements décennaux[1]. Dans les recensements antérieurs à 1951, les critères de la définition des économiquement actifs différaient de ceux de 1951 et de 1961. La présente étude expose une série d'estimations de la population économiquement active, arrêtées aux dates de recensements et ajustées à une définition uniforme. Avant de décrire la méthode utilisée afin d'établir les estimations et de présenter la statistique elle-même, il y a lieu d'examiner les deux concepts des économiquement actifs qui ont été utilisés dans les recensements: celui de la population active et celui de la main-d'œuvre.

LA POPULATION ACTIVE

Dans le recensement du Canada de 1941 et dans ceux qui l'ont précédé, on a fait le dénombrement des travailleurs rémunérés (âgés de 10 ans et plus avant 1941; de 14 ans et plus en 1941) dans la réponse à une question concernant l'*occupation*. Ainsi le recensement de 1941 définissait un emploi rémunéré[2] comme "un emploi par lequel la personne qui l'occupe gagne de l'argent...ou par lequelle elle participe à la production de marchandises vendables". Les enfants travaillant à la maison aux simples occupations ménagères ou besognes utiles de temps à autre ne devaient pas être inscrits comme ayant un emploi rémunéré. De même, les femmes dans leur maison qui travaillaient sans salaire ou gages étaient décrites comme "maîtresse de maison". On avait demandé aux énumérateurs de faire une entrée dans la colonne "occupation", pour chaque personne âgée de 14 ans ou plus; l'entrée à faire était l'une des suivantes: *a*) La principale occupation de chaque personne occupant un emploi rémunéré; *b)* retiré; c) maîtresse de maison; *d*) étudiant; e) aucune.

[1] Il faudrait noter cependant que, durant la Seconde Guerre mondiale, le ministère du Travail, en collaboration avec d'autres organismes gouvernementaux, a établi des estimations de l'ensemble de la population économiquement active et de ses composantes principales, estimations publiées au moins une fois l'an par la Commission des renseignements en temps de guerre dans ses bulletins *Le Canada en guerre*. Cf. le bulletin n° 45, "Numéro de récapitulation", Commission des renseignements en temps de guerre, Ottawa, 1945.

[2] La description, dans le texte, du concept de la population active (emploi rémunéré) telle qu'utilisée lors du recensement de 1941 est tirée des *Instructions aux commissaires et énumérateurs*, Huitième recensement du Canada, 1941, pp. 49-53.

De plus, les instructions aux énumérateurs expliquaient chacune des inscriptions *b*) à e). Ainsi, on définissait comme "retirées" les "personnes qui, à cause de vieillesse, d'invalidité physique permanente ou autres raisons, ne peuvent plus occuper un emploi rémunéré. Seules les personnes qui ont déjà eu un emploi rétribué et qui ne travaillent plus ni ne cherchent plus d'emploi seront désignées 'retirées'."

"Maîtresse de maison" s'appliquait à "une femme faisant les travaux de ménage dans sa propre maison, sans salaire ou gages et n'ayant aucune autre responsabilité que celle de la régie interne de la maison". Mais si une femme, en plus de son travail ménager "... gagne *régulièrement* de l'argent à un autre emploi, à domicile ou ailleurs, cet emploi ne sera pas désigné comme celui de 'maîtresse de maison'." (Les italiques sont les nôtres.) De plus, dans le cas des fermières, elles ne seront désignées comme "main-d'œuvre agricole" que dans le cas où elles travaillent *régulièrement* et la plupart du temps aux travaux extérieurs de la ferme ou au soin des animaux et des volailles sur une ferme exploitée par une autre personne.

On définissait "étudiant" comme "toute personne, âgée de 14 ans ou plus, fréquentant régulièrement une école ou un collège ou recevant des cours privés. Même si elle gagne certaines petites sommes d'argent après l'école ou le samedi à des emplois de messager, camelot, etc., elle sera énumérée comme 'étudiant'. Elle ne sera inscrite comme ayant un emploi rémunéré que si elle ne fréquente pas l'école et est employée *la majeure partie du temps* à quelque emploi, ou consacre tout son temps à aider ses parents ou toute autre personne aux travaux de ferme, dans un magasin, etc." (Les italiques sont les nôtres).

Il y avait trois cas possibles de l'inscription d'"aucun" ou "sans emploi": 1° Les adultes à la charge, à domicile ou dans des institutions, les personnes ayant des ressources personnelles, etc. 2° Les jeunes personnes de 14 à 24 ans qui n'ont jamais eu d'emploi rémunéré et ne fréquentaient pas l'école devraient dire en outre si elles étaient en quête d'emploi. Dans l'affirmative, il fallait inscrire: "aucun (oui)". 3° Dans la négative, il fallait inscrire: "aucun (non)".

Dans les recensements antérieurs, la définition d'un emploi rémunéré était très semblable à celle de 1941. On comptait les personnes âgées de 10 ans et plus, au lieu de 14. En 1931 et en 1921, les manuels d'instructions aux énumérateurs les prévenaient qu'une personne temporairement sans emploi pourrait déclarer qu'elle n'avait pas d'emploi mais que l'énumérateur devrait enregistrer l'occupation de la personne lorsqu'elle était employée régulièrement.

Il ressort clairement de l'exposé ci-dessus des instructions aux énumérateurs du recensement que la définition de la population active reposait sur l'activité habituelle et, de plus, que l'occupation était considérée comme une "caractéristique" d'une personne, une caractéristique semblable, par exemple, à la langue, aux années d'instruction ou au statut d'immigrant. En toute logique, on ne déterminait pas de période de référence, puisque la référence à une période de temps aurait sous-entendu une orientation d'activité. Néanmoins, puisqu'il est clair que la profession n'est pas simplement une caractéristique de population (dans le même sens que le sont l'âge, le sexe ou même la langue, l'éducation ou le statut d'immigrant), il fallait introduire quelque notion d'activité en considération secondaire, et le concept de la population active impliquait (mais sans la préciser) une activité coutumière ou habituelle[1]. La période de référence n'était donc pas déterminée, mais il s'agissait d'une période de temps beaucoup plus longue que, par exemple, la semaine précédant le jour de l'énumération[2].

Étant donné ces deux critères de distinction de la population active,— l'occupation comme caractéristique de population et l'activité coutumière ou habituelle, — certains groupes se trouveront exclus du nombre total des travailleurs rémunérés. Ainsi, les personnes en quête de leur premier emploi n'ont pas d'occupation et ne seraient donc pas considérées comme faisant partie de la population active. (Voir ci-dessus, à propos des personnes âgées de 14 à 24 ans.) De plus, certaines personnes qui travaillent à temps partiel, de façon intermittente ou occasionnelle, pourraient

---

[1] Bien que, comme on l'a signalé, la définition de l'emploi rémunéré ne comprenait aucune référence explicite à l'activité, il semble peu douteux que les administrateurs du B.F.S. chargés des recensements de 1931 et de 1941, savaient la pertinence de l'activité et, dans une certaine mesure, de la distinction entre l'activité habituelle et l'activité présente. Cela nous est apparu clairement lors des entretiens avec M. A.H. LeNeveu (ci-devant chef des Relevés courants de la population, Section de l'analyse et de la citoyenneté de la Division du recensement), qui nous a aimablement donné la permission de lire une partie de sa correspondance avec les fonctionnaires de la *Works Progress Administration*, à Washington, durant les années 1930. Voir aussi *Recensement des provinces des Prairies — 1936*, tableau 14, qui distingue entre l'emploi habituel et l'emploi au jour du recensement. Néanmoins, le noyau du concept de la population active était le *lien à une catégorie d'emploi*, et même la distinction entre "présent" et "habituel" s'exprimait en termes d'*occupation* et non d'*activité*.

[2] Afin de fournir des renseignements plus complets sur le chômage, on a ajouté, lors des recensements de 1931 et de 1941, une question sur l'activité le jour du recensement. Il est évident que le concept de l'emploi rémunéré, par lui même, ne convient pas à la mesure du chômage. La question sur le chômage s'adressait uniquement aux salariés: "Si vous êtes un salarié, aviez-vous un emploi le lundi premier (deux) juin 1931 (1941)?" Question suivie de: "Si non, pourquoi?". Mais les réponses possibles à "pourquoi?", telles que "pas de travail", "congé", "vacances", "maladie", "accident", "grève ou lockout", et "autre cause", manifestaient clairement que le chômage était considéré de la même façon que l'occupation, c'est-à-dire comme une *caractéristique* de la personne. Que le chômage puisse être considéré comme une activité, — l'action de mettre à l'épreuve le marché du travail en cherchant du travail, — ne faisait aucunement partie du cadre conceptuel.

être exclues puisqu'elles ne satisferaient pas au critère d'activité coutumière ou habituelle. D'autre part, une personne qui, au moment du recensement, n'occupe pas d'emploi rémunéré (ou qui ne cherche pas un tel emploi), pourrait bien être considérée comme faisant partie de la population active à cause d'une occupation antérieure de longue durée. (Cf. le renvoi 4: la référence particulière aux sans-emploi dans les recensements de 1931 et 1941.) Ce qu'il importe de noter ici, c'est que le concept de la population active n'est pas assez précis pour assurer que certains groupes "marginaux" soient énumérés de façon uniforme, soit d'un recensement à l'autre, soit par divers énumérateurs dans un même recensement. Parce que l'occupation n'est pas simplement une caractéristique de population et parce que l'activité coutumière repose sur une période de référence imprécise et sans limités déterminées, on ne peu tirer nettement la ligne entre ceux qui font partie de la population active et le reste de la population adulte.

Enfin, le concept de la population active tend à s'associer à un aspect particulier des ressources de la main-d'œuvre. Dans cette optique, l'ensemble des ressources de la main-d'œuvre de l'économie est davantage un fonds stable, un stock d'individus croissant *pari passu* avec la population adulte plutôt que se dilatant ou se contractant en réponse aux changements du milieu économique et social[1]. La notion de ressources variables de la main-d'œuvre vient plus naturellement à l'esprit dans le contexte d'une mensuration courante et continue de la population économiquement

[1] Si la population économiquement active est considérée comme un réservoir stable de travailleurs, alors l'emploi et le chômage doivent toujours se mouvoir dans des directions opposées. Il est intéressant de noter, à cet égard, que la *Monographie sur le chômage* du recensement de 1931 (compris dans Tome XIII, Recensement du Canada, 1931), constituait un document remarquablement éclairé. Ainsi, les auteurs remarquent qu'au Canada, durant les années 1920, les mouvements migratoires ont affecté le total du chômage, et ils ajoutent: "Naturellement, ceci mêne à un concept du chômage très différent de celui qui est généralement accepté: que le chômage est simplement le contraire de l'emploiement. Le chômage n'a diminué qu'en partie avec un emploiement croissant. [Comme il a été remarqué] il a aussi *augmenté quand le nombre des employés à gages augmentait et diminué quand* ce nombre *diminuait.* Sans doute l'immigration s'est accompagnée d'autres mouvements vers l'intérieur parmi les rangs des employés à gages — partant des fermes, des petits établissements appartenant à l'occupant, et des écoles; l'émigration a été accompagnée du retour à ces sources, de sorte que l'immigration et l'émigration n'étaient que des symptômes de mouvements plus généraux." (p. 16) Il faut comparer cette déclaration, avec son aperçu des changements dans les effectifs de la main-d'œuvre par rapport aux changements dans les conditions économiques, avec l'opinion suivante, exprimée en 1938 par la *National Industrial Conference Board:* "La main-d'œuvre (*sic*), considérée comme un réservoir de travailleurs potentiels occupant un emploi rémunéré, doit nécessairement posséder de l'inertie à l'égard de ses dimensions et sa croissance. C'est-à-dire, le nombre de personnes disponibles, plus le nombre occupant un emploi rémunéré, ne marche pas de pair avec les variations cycliques des affaires. Chaque année, la main-d'œuvre perd des travailleurs par l'émigration, le décès, la retraite, l'infirmité physique et ainsi de suite; mais elle en gagne aussi par l'immigration, la croissance en âge des jeunes, la terminaison des études, les occasions plus nombreuses d'emploi rémunéré pour les femmes, et le reste. Sous ces entrées et sorties de la main-d'œuvre il y a des facteurs fondamentaux tels que le changement du niveau de vie, l'accroissement de la mécanisation et de la population, et les changements dans la composition en âge." (Leonard Kuvin, Conference *Board Bulletin*, vol. XII, N° 8, 30 juillet 1938: cité dans *The American Labor Force*, par Gertrude Bancroft, Census *Monograph Series*, 1958, p. 185.)

active, et il n'est pas surprenant qu'elle ait pris une formulation plus explicite à la suite de l'adoption de relevés réguliers de la main-d'œuvre. Si on ne prend la mesure de la population économiquement active qu'une fois tous les dix ans, et qu'on le fait en conjonction avec un dénombrement total de la population et au moyen d'un critère de classification reposant principalement sur une caractéristique de population, – l'une parmi plusieurs autres caractéristiques de la population adulte, – alors il est probable qu'on mettra l'accent sur un fonds stable ou un stock de main-d'œuvre. Mais les limitations de l'optique "fonds fixe" apparaissent nettement dans une période de transformation économique ou sociale rapide, par exemple en temps de guerre ou durant une crise économique grave. C'est pendant la grande crise économique des années 1930 que le besoin de statistiques sur la main-d'œuvre pour fournir des renseignements économiques aux programmes du gouvernement a stimulé l'adoption de la technique du relevé par échantillonnage continu et du concept de la main-d'œuvre aux États-Unis. Au Canada, le Relevé de la main-d'œuvre a pris naissance en 1945, dernière année de la Seconde Guerre mondiale.

LA MAIN-D'ŒUVRE

Le principal (mais non le seul) critère de classification du concept de la main-d'œuvre est celui *d'activité courante*. À l'encontre de la question sur la profession dans le contexte de la "population active", le système "main-d'œuvre" ne repose pas sur une caractéristique de population mais sur une activité – l'activité du particulier relativement au marché du travail durant une période de référence précise, à savoir la semaine précédant la semaine d'énumération. Afin de souligner les différences entre le concept de la population active et celui de la main-d'œuvre, il sera utile d'examiner la définition de la main-d'œuvre utilisée dans le *Recensement du Canada* de 1951 (vol. IV).

D'après le recensement de 1951, la main-d'œuvre civile se compose de la partie de la population civile non-institutionnalisée, âgée de 14 ans ou plus, qui durant la semaine se terminant le 2 juin 1951, travaillait pour un salaire ou un profit; avait un emploi, mais ne travaillait pas; ou n'avait pas d'emploi et cherchait du travail. On définissait ainsi chaque catégorie:

a) **Personnes au travail**: Celles qui ont travaillé (durant la semaine de référence) pour un salaire ou un profit, ou qui ont fait un travail non rémunéré contribuant à l'exploitation d'une ferme familiale ou d'une entreprise exploitée par un membre du ménage.

b) **Personnes employées mais non au travail**: Celles qui avaient un emploi, mais ne travaillaient pas à cause de maladie, de mauvaise température, de congé, de différends ouvriers ou d'un congédiement temporaire avec instructions expresses de retourner au travail dans les 30 jours qui suivent le congédiement.

c) **Personnes en quête du travail:** Celles qui, durant la semaine de référence, cherchaient activement du travail. Cette catégorie comprend aussi celles qui l'auraient fait mais en ont été empêchées par une maladie passagère, un congédiement indéterminé, ou parce qu'elles ont cru qu'il n'y avait aucun emploi disponible.

L'avantage du concept de la main-d'œuvre, c'est qu'on peut raisonnablement présumer qu'il est possible d'enregistrer l'activité bien définie d'un particulier de façon objective, uniforme et précise. L'objectif principal du recensement de la main-d'œuvre est de classer la population adulte en trois groupes: ceux qui ont un emploi [catégories *a*) et *b*) ci-dessus], les sans-emploi [catégorie c)], et ceux qui ne font pas partie de la main-d'œuvre (le reste de la population adulte). Il est à noter que la main-d'œuvre elle-même se définit comme la somme des employées et des sans-emploi; le reste de la population adulte ne fait pas partie de la main-d'œuvre. On distingue ainsi les économiquement actifs au sein de l'ensemble de la population, et le critère principal de distinction est l'activité courante, définie avec précision.

Bien que l'activité courante soit le noyau du concept de la main-d'œuvre, ce n'est pas le seul critère de classification utilisé et on ne l'applique pas non plus de façon uniforme. La définition de la main-d'œuvre et la technique de la mesurer furent d'abord mises au point aux États-Unis dans le cadre d'une politique nationale visant l'organisation d'un régime de travaux publics d'assistance destiné à la masse des chômeurs touchés par la grande crise économique. Le premier but de la mesure de la main-d'œuvre était d'établir le nombre d'emplois requis pour les chômeurs aptes au travail. La catégorie d'emploi était donc un autre critère important du classement de la population adulte. Dans les cas où le rattachement à la catégorie d'emploi (ou son absence) et l'activité coincident nettement, il se pose peu de problèmes de définition ou de mesure. Ainsi, les personnes travaillant durant la semaine sont clairement "au travail", c'est-à-dire, la catégorie d'emploi est sans équivoque, de même que l'activité. De plus, les personnes qui ne travaillaient pas, mais qui cherchaient activement du travail durant la semaine, sont présumées n'avoir pas de catégorie d'emploi et être occupées à l'activité de chercher du travail. Il reste à classer deux autres groupes de personnes[1]: *a*) celles qui n'ont pas d'activité, mais qui

[1] La possibilité qu'un individu entre dans plusieurs catégories de travail de la main-d'œuvre a nécessité l'établissement d'une chaîne de priorités qui permettent de circonscrire les groupes mutuellement exclusifs. (Dans les relevés mensuels, on pose des questions sur les activités primaire et secondaire de l'individu durant la semaine de référence.) La chaîne choisie était: travaillant; cherchant du travail; avec emploi, mais ne travaillant pas; ne fait pas partie de la main-d'œuvre. Ainsi, par exemple, un individu ayant un emploi, mais absent du travail pendant toute la semaine et cherchant du travail, serait classé sans emploi. Voir, à l'appendice B, le changement apporté à cet ordre de priorité aux termes de la nouvelle (janvier 1967) définition aux États-Unis.

ont une catégorie déterminée d'emploi. *b*) celles qui n'ont ni activité ni catégorie déterminée d'emploi.

La définition première de la main-d'œuvre (mise au point aux États-Unis pour le recensement de la population de 1940 et pour les échantillonnages réguliers qui ont débuté en mars 1940) classait une personne comme *employée* qui avait travaillé pendant une heure ou plus pour un salaire ou un profit[1], durant la semaine, ou qui n'avait pas travaillé à cause de congé, de maladie, d'intempérie, de différends ouvriers ou de congédiement temporaire. Ainsi le groupe *a*) ci-dessus, ceux qui n'avaient pas d'activité, étaient classés comme employés à cause d'un présumé rattachement à une catégorie déterminée d'emploi. La décision ultérieure[2], de réviser la définition d'employés pour en exclure ceux qui étaient temporairement congédiés, laissait entendre clairement qu'on considérait le "degré" de rattachement de telles personnes à une catégorie d'emploi comme moins élevé que celui des autres du même groupe. Il est évident que le rattachement à une catégorie d'emploi constitue un critère moins précis, c'est-à-dire plus "équivoque", que ne l'est l'activité.

De plus, comme on l'a décrit plus haut, la définition de la main-d'œuvre utilisée au Canada classe parmi les *sans-travail* les personnes qui n'avaient pas travaillé une heure ou plus durant la semaine et qui avaient activement[3] cherché du travail (satisfaisant ainsi au critère "activité", *plus* celles qui n'avaient *ni travaillé ni cherché de travail*, mais qui l'auraient fait mais en ont été empêchées par une maladie passagère, un congédiement temporaire ou indéfini, ou parce qu'elles ont cru qu'il n'y avait pas de travail disponible dans leur métier ou leur localité. Les membres de ce dernier groupe, appelé parfois les "chercheurs inactifs", *ne satisfont pas* au critère "activité" et, de plus, ont un degré variable de rattachement à une catégorie d'emploi, ainsi qu'on a pu voir par le reclassement des temporairement-congédiés de la catégorie "employés" à celle des "sans-emploi". Voilà une des principales difficultés conceptuelles de la mesure de la main-d'œuvre. Une fois le critère "activité" abandonné, le classement dans l'une ou l'autre des deux principales

[1] La seule exception était le travailleur familial non rémunéré: une personne accomplisaant un travail non rémunéré contribuant à l'exploitation d'une ferme ou d'une entreprise exploitée par un membre du ménage avec lequel elle avait un lien de parenté.

[2] En vigueur en février 1967 aux États-Unis et en septembre 1960 au Canada.

[3] Le sens du terme "activement" n'était pas expliqué dans la définition de la main-d'œuvre. Dans le Manuel des énumérateurs des Relevés de la main-d'œuvre du Canada, cependant, on le décrit comme "s'efforcer d'obtenir un emploi ou d'établir un commerce ou une pratique professionnelle, cea tentatives peuvent consister à s'inscrire à un bureau de placement du gouvernement, à rencontrer des employeurs éventuels, à insérer des annonces dans le journal ou à répondre à des annonces d'emploi, à écrire des lettres de demande d'emploi ou à travailler sans rémunération afin d'acquérir de l'expérience". Au recensement de 1951, les instructiona aux énumérateurs étaient identiques; au recensement de 1961, on a omis "à travailler sans rémunération afin d'acquérir de l'expérience".

catégories de main-d'œuvre, les employés et les sans-emploi, repose entièrement sur le rattachement à une catégorie d'emploi. Mais le rattachement à une catégorie d'emploi n'est pas un critère d'une objectivité précise: le degré exact du rattachement peut être sujet à discussion. De plus, lorsque le critère "activité" ne s'applique plus et que le rattachement est vague ou n'existe pas, il ne reste plus de moyen objectif de distinguer les sans-emploi du reste de la population adulte. Le groupe *b*) dont il est question ci-dessus, ceux qui n'ont pas d'activité, ni de rattachement particulier à une catégorie d'emploi, peuvent être considérés comme ne faisant pas partie de la main-d'œuvre ou encore comme chercheurs inactifs. L'absence d'un rattachement à une catégorie d'emploi, quand elle est accompagnée d'une absence d'activité, ne fournit aucun guide qui permet de distinguer entre les économiquement actifs et le reste de la population adulte. L'inclusion ou l'exclusion du "chercheur inactif" dépend ainsi, au fond, de l'évaluation subjective, par le répondant, des conditions du marché du travail. Ainsi, avec la définition de main-d'œuvre utilisée aujourd'hui au Canada (et jusqu'à tout récemment aux États-Unis: voir appendice B), si le répondant *fournit spontanément* l'information qu'il aurait cherché du travail n'eussent été certaines conditions, on le classe parmi les sans-emploi mais faisant partie de la main-d'œuvre[1]. Vu que l'étude de la main-d'œuvre, en pareils cas, comporte l'enregistrement d'attitudes et non pas de phénomènes objectifs, il est beaucoup plus difficile d'arriver à un dénombrement uniforme pour différentes études, différentes régions ou différents groupes de particuliers[2].

Même si le concept de la main-d'œuvre décrit plus haut ne constitue pas un moyen tout à fait satisfaisant de définir clairement et sans équivoque la population économiquement active (et, en pratique, de la distinguer, telle que définie, du reste de la population adulte), on doit le préférer à celui de la population active parce que l'*activité actuelle* (le critère principal de sa définition) se prête mieux à l'énumération objective que la profession habituelle considérée comme *caractéristique* d'un particulier. La série chronologique présentée ci-après se fonde, dans la mesure du possible, sur la définition "main-d'œuvre" des économiquement actifs.

[1] Avant juillet 1945, aux États-Unis, le questionnaire de la main-d'œuvre faisait l'énumération des sans-emploi en demandant, à ceux qui n'étaient pas activement en quête de travail "pourquoi pas?". Lorsque cette question fut supprimée, on chargea l'énumérateur de classer une personne comme en chômage seulement si elle disait spontanément qu'elle aurait cherché du travail n'eût été une maladie, un congédiement prolongé ou le sentiment qu'il n'y avait aucun emploi disponible. Le nombre des chercheurs inactifs enregistrés au moyen du nouveau questionnaire était beaucoup plus petit qu'avec le questionnaire précédent qui demandait "pourquoi pas?". Le relevé canadien, qui a fait ses débuts en novembre 1945, n'a jamais contenu la question "pourquoi pas?".

[2] Ainsi, par exemple, l'écart très considérable entre le nombre de chômeurs enregistrés lors du recensement de 1961 et celui du Relevé mensuel de la main-d'œuvre le plus rapproché de la date du recensement (le taux du recensement était de 3.9 p. 100; le chiffre moyen du Relevé de mai-juin, 6.2 p. 100) illustre à quel degré le concept de la main-d'œuvre est sensible aux variations dans la nature et les techniques de l'énumération.

2. Relevés de la main-d'oeuvre par âge et sexe: 1921-1961[1]

Bien que l'application des définitions "population active" et "main-d'œuvre" doive produire des chiffres différents de la population économiquement active, il ressort nettement de la discussion qui précède que ces différences seront beaucoup plus marquées pour certains groupes de la population (par exemple les jeunes travailleurs et les femmes) que pour d'autres, en particulier les hommes dans la force de l'âge. C'est pourquoi il est avantageux, partout où c'est possible, de redresser séparément les chiffres selon le concept de la population active relatifs à certains groupes d'âge d'hommes et de femmes. Mais cette méthode de redressement est impossible pour les chiffres antérieurs à 1921, à cause des détails insuffisants sur l'âge dans les statistiques sur la population active des recensements de 1901 et de 1911 et de déficiences plus prononcées dans les chiffres antérieurs à 1901. La présente section s'occupe donc de la dérivation des relevés décennaux de la main-d'œuvre, par âge et par sexe, pour la période de 1921 à 1961. La section suivante décrit la conversion des chiffres sur la population active, par sexe, pour 1901 et 1911, et la dernière section traite des estimations de l'ensemble de la main-d'œuvre de 1851 à 1891.

Dans la compilation d'une série de statistiques décennales comparables sur la main-d'œuvre pour la période 1921-1961, le problème n'est pas simplement de rectifier les chiffres sur la population active recueillis lors des recensements de 1921, 1931 et 1941. En 1951 et 1961, les recensements ont mesuré la main-d'œuvre, mais ils ne l'ont pas fait de façon identique: les questions sur la main-d'œuvre différaient suffisamment dans leurs termes et leurs séquences[2] pour que les mesures résultantes ne soient pas entièrement comparables[3]. Strictement parlant, donc, deux

[1] Cf. Canadian *Labour Force Estimates, 1931-1945*, Document de référence n° 23 (révisé), Ottawa, 1957. Ce document de référence présente les relevés annuels de la main-d'œuvre par sexe, de 1931 à 1945, et pour les deux sexes combinés de 1921 à 1930. La méthode de rectifier les données censales fondées sur le concept de la population active différait quelque peu de celle que l'on emploie ici. Il faut noter, cependant, que certaines rectifications ont été apportées aux catégories des nouveaux chercheurs et des travailleuses agricoles non rémunérées.

[2] Voir l'appendice C.

[3] On trouvera un certain nombre d'exemples de non-comparabilité des données sur la main-d'œuvre des recensements de 1951 et de 1961, dans le *Recensement du Canada, 1961* vol. 7, première partie, Bulletin 7.1-12, "La main-d'œuvre canadienne".

rectifications sont requises si l'on veut obtenir une série uniforme pour cette période: 1° les mesures de la main-d'œuvre des recensements de 1951 et 1961 doivent être redressées pour assurer qu'elles soient comparables les unes aux autres; et 2° les chiffres sur la population active lors des recensements de 1921, 1931 et 1941 doivent être convertis en estimations de la main-d'œuvre comparables aux statistiques de 1951 et de 1961.

Une étude des chiffres sur la main-d'œuvre des recensements de 1951 et de 1961 a révélé que la tâche de remanier ces deux groupes de statistiques sur une seule base serait difficile et prendrait beaucoup de temps, ne donnant d'ailleurs, au mieux, que des résultats très approximatifs. Une variante acceptable, et qui fut adoptée, consistait à utiliser les statistiques-échantillons du relevé de la main-d'œuvre pour la semaine la plus proche de la semaine de référence des recensements de 1951 et de 1961 [1]. Le fait que les relevés mensuels fournissent une série raisonnablement uniforme de statistiques sur la main-d'œuvre pour la période depuis 1945 et que ces estimations chronologiques pourraient être reliées à une source aisément accessible d'information courante, a également influé beaucoup sur la décision.

L'usage des statistiques des relevés en 1951 et en 1961 rendait nécessaire le redressement des chiffres sur la population active recueillis en 1921, 1931 et 1941 à la base du *Relevé* plutôt qu'à celle du *Recensement*. De plus, il semblait y avoir encore une autre raison d'adopter cette méthode de rectification, raison qu'exprime fort bien cette citation tirée de l'introduction du volume sur la Main-d'œuvre (vol. IV) du Recensement de 1951 même: "Le dénombrement de la population entière aux fins du recensement suscite des problèmes inconnus dans les relevés réguliers. Ceux-ci ne comportent que relativement peu de questions, lesquelles portent sur une idée principale, et comme ils se répètent à de fréquents intervalles, souvent les agents recenseurs sont les mêmes pour plusieurs relevés successifs. Pour ces raisons, le relevé courant peut sonder plus profondément et faire ressortir les éléments marginaux de la main-d'œuvre. Ainsi, [par exemple], le relevé courant a révélé un plus grand nombre de membres de familles, dont la principale activité consistait à fréquenter l'école, à entretenir la maison, etc., et qui avaient accompli une certaine somme de travail familial non rémunéré dans une ferme ou dans une entreprise, durant la semaine terminée le 2 juin 1951, que le recensement." Comme ce sont précisément

[1] En 1951, la date de référence, en juin, du Relevé de la main-d'œuvre était identique à celle du recensement (la semaine terminée le 2 juin), mais en 1961, la date de référence du Relevé de juin était la semaine terminée le 17 juin, alors que le recensement a utilisé une période mobile de référence (la semaine précédant l'énumération) qui s'étendait sur les trois premières semaines de juin, mais qui se concentrait (du moins pour les régions urbaines) sur la première ou les deux premières semaines. Ainsi, pour fins de comparaison, on a décidé d'utiliser la moyenne mai-juin des données des Relevés.

les *éléments marginaux* de la main-d'œuvre qui se prêtent le plus à être omis d'un calcul de la population active, ramener le total de cette dernière à la base de la main-d'œuvre du *Recensement* tendrait à amoindrir la différence entre la mesure de la population active et celle de la main-d'œuvre [1].

MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE

La méthode générale utilisée dans le redressement des statistiques de la population active de 1921, 1931 et 1941 consistait à établir d'abord un "rapport de conversion" distinct pour chacun d'un certain nombre de groupes d'âge-sexe de la population économiquement active, en utilisant les données de 1951, et à multiplier ensuite le chiffre de la population active de chaque groupe d'âge-sexe comparable de 1921, 1931 et 1941 par le rapport pour le groupe [2]. On a défini les rapports de conversion comme $\frac{\text{main-d'œuvre (relevé)}}{\text{population active (recensement)}}$, où main-d'œuvre (relevé) est le nombre de personnes du groupe d'âge-sexe énumérées par le Relevé de la main-d'œuvre du 2 juin 1951, plus le nombre de personnes dans les forces armées et le nombre approximatif des Indiens dans les réserves qui avaient un rattachement à une catégorie de la main-d'œuvre [3]. Le terme population

[1] Cf. *Manpower in Economic Growth, The American Record Since 1800*, par Stanley Lebergott, New York, 1964, chapitre 9. Pour à peu près les mêmes raisons, Lebergott, lui aussi, transpose ses données chronologiques sur la base des Relevés plutôt que celle des recensements (pp. 357 ss.).

[2] Cette méthode comporte l'utilisation d'une série uniforme de rapports de conversion pour 1921, 1931 et 1941. Il est raisonnable de présumer que la proportion de divers groupes "marginaux" de la main-d'œuvre a varié durant cette période, non seulement à cause de l'évolution à long terme dans la composition de la main-d'œuvre selon l'industrie et la profession, mais aussi parce que les divers recensements ont été pris à des stades divers du cycle des affaires. On ne dispose pas, cependant, de données suffisantes pour ajuster les rapports de conversion selon les changements sous-jacents du milieu économique et social. Ainsi, le calcul de rapports différents pour chaque recensement aurait comporté un grand nombre de suppositions très arbitraires basées sur des hypothèses intuitives et des données éparses et inadéquates. On a trouvé préférable la méthode choisie, qui, bien qu'assez grossière, apporte selon toute probabilité, une juste rectification en direction sinon en quantité, à chaque date.

[3] On a présumé que le taux d'activité des Indiens dans les réserves était le même que celui du reste de la population du même âge et du même sexe. Des données non publiées des recensements de 1951 et 1961 suggèrent des taux d'activité spécifique d'âge-sexe beaucoup plus bas pour les Indiens. Toutefois, il semble probable que ces taux relativement inférieurs sont plutôt dûs au fait que les recensements n'ont pas énuméré la plupart des "chercheurs inactifs", un groupe qui serait particulièrement important dans le cas de la population indienne dans les réserves. Comme la méthode de rectification comporte le renvoi à une base "Relevé" et non à celle de "Recensement", on a décidé d'utiliser les taux plus élevés pour les Indiens. Mais dans un cas comme dans l'autre, les chiffres d'ensemble s'en trouvent très peu modifiés.

Il y a lieu de noter que les Indiens dans les réserves ont été exclus de l'énumération de la population économiquement active aux recensements de 1901, 1921 et 1951, mais inclus en 1911, 1931, 1941 et 1961. Les membres des forces armées ont été inclus dans tous les recensements de 1901 à 1961. En 1941, un certain nombre de tableaux ont montré le total de la population active y compris toutes les personnes en service militaire actif, ainsi qu'un total excluant ces personnes. Les Indiens dans les réserves et les membres des forces armées sont exclus du Relevé mensuel de la main-d'œuvre.

active (recensement) signifie le nombre approximatif des travailleurs, dans un groupe d'âge-sexe donné, qui *auraient été énumérés en 1951 si le recensement de cette année-là avait utilisé le concept de la population active*. La section suivante décrit la méthode de dérivation des estimations de la population active en 1951 [1].

LA POPULATION ACTIVE EN 1951 ET LES RAPPORTS DE CONVERSION

La comparaison de la définition de la population active avec celle de la main-d'œuvre a montré que certains groupes "marginaux" de la population économiquement active risquent d'être omis d'un dénombrement de la première catégorie, mais devraient être inclus dans une énumération de la main-d'œuvre. La méthode utilisée pour établir le total de chaque groupe d'âge-sexe de la population active en 1951 consistait donc à estimer le nombre de travailleurs dans certaines catégories "marginales" déterminées de la main-d'œuvre et à soustraire ces chiffres du dénombrement censal de la main-d'œuvre. Les statistiques résultantes sont présumées représenter le nombre de travailleurs qui auraient été énumérés si le Recensement de 1951 avait utilisé la définition "population active" plutôt que celle de la "main-d'œuvre" dans le cas des économiquement actifs.

Un examen attentif des données du Recensement et des Relevés à la lumière de l'analyse conceptuelle présentée plus haut suggère que quatre groupes marginaux risquaient d'être exclus en nombres importants d'un dénombrement de la population active, et qu'on devrait par conséquent en tenir compte dans la méthode de rectification:

1° **"Nouveaux chercheurs", hommes et femmes:** personnes qui n'avaient jamais travaillé et qui cherchaient leur premier emploi. Comme on l'a déjà noté, ces personnes étaient spécifiquement exclues du calcul selon le concept de la population active.

---

[1] On peut concevoir les rapports de conversion comme la résultante de deux étapes séparées, résumées dans la formule suivante:

$$\frac{\text{population active (relevé)}}{\text{population active (recensement)}} \times \frac{\text{main-d'œuvre (relevé)}}{\text{population active (relevé)}} = \frac{\text{main-d'œuvre (relevé)}}{\text{population active (recensement)}}$$

La première étape comporte la rectification des chiffres de la population active d'une base de *Recensement* à une base de *Ralevé;* la seconde comporte la rectification du chiffre de la population active fondé sur le relevé au chiffre réel du relevé de la main-d'œuvre.

2° **Étudiants**: hommes[1] âgés de 14 à 24 ans dont l'activité principale, durant la semaine de référence, consistait à fréquenter l'école, mais qui ont aussi travaillé pendant une heure ou plus durant la semaine. Le dénombrement de la population active excluait tous les étudiants à plein temps, même s'ils travaillaient après l'école ou au cours des fins de semaine.

3° **Travailleuses familiales en agriculture, non rémunérées**: Le concept de la population active comprenait précisément les femmes qui, en plus de l'entretien de la maison, s'adonnaient *régulièrement* à un travail agricole *extérieur*, sans rémunération. Cependant, l'accent sur le travail de ferme *régulier* d'un genre déterminé amènerait l'énumération d'un nombre moindre de travailleuses familiales non rémunérées dans des fermes d'après le concept de la "population active" que d'après celui de la main-d'œuvre"[2].

4° **Femmes travaillant à temps partiel dans une industrie non agricole**: Ces femmes auraient vraisemblablement été exclues, entièrement ou dans une très grande mesure, selon le concept de la population active, parce que la plupart n'ont pas de rattachement professionnel ferme ni d'attachement stable et régulier à la main-d'œuvre. L'énumération de la population active, comme on l'a soulignée, se fonde sur le rattachement à une catégorie d'emploi et sur l'activité *habituelle* ou *régulière*.

Un cinquème groupe, qu'on a également envisagé (et dont l'omission de la conversion exige quelque explication), est celui des hommes récemment "retirés". Ainsi qu'on l'a noté plus haut, aux recensements antérieurs à celui de 1951 les agents recenseurs avaient instruction de ne pas enregistrer de profession pour les personnes qui, à cause de leur âge ou d'une infirmité physique, n'avaient plus d'emploi rémunéré. Mais le questionnaire du recensement demandait seulement la profession du particulier, et il est bien possible que certains agents recenseurs n'aient pas sondé assez profondément pour établir si la personne avait en fait pris récemment sa

[1] Les femmes ont été exclues de ce groupe rectificatif parce que, durant cette période chronologique, il est très improbable que bien des adolescentes, fréquentant l'école régulièrement, ont également occupé un emploi à temps partiel ou durant les fins de semaine. Les emplois qui ont de la popularité, aujourd'hui, auprès des écolières ou des étudiantes d'université, — la garde des enfants, les emplois à temps partiel de vendeuses ou commis de bureau, etc., — n'étaient pas facilement accessibles durant la période; de plus, il n'était pas bien vu, comme ce l'est clairement aujourd'hui, que les jeunes filles détiennent un emploi rémunérateur. (Avant 1941, certainement, une très forte proportion des femmes âgées de 14 à 24 ans et qui étaient encore étudiantes à plein temps, auraient été membres de familles de la classe moyenne.)

[2] Le Relevé de la main-d'œuvre de juin 1946, effectué au même moment que le recensement des provinces des Prairies, a enregistré une main-d'œuvre agricole féminine de 103,000, alors que le recensement en a dénombré 8,000 selon le concept de la population active.

retraite et n'avait plus de profession rémunérée au moment du recensement [1]. Il est peu probable que le nombre de femmes tombant dans cette catégorie ait été considérable, mais il est probable que le calcul selon le concept de la population active a quelque peu exagéré le nombre des hommes âgés. D'autre part, le Recensement de 1951 a enregistré 8,492 hommes, "retirés ou volontairement inactifs", dont l'activité secondaire, durant la semaine du recensement, était le travail. Sans aucun doute, certains de ces hommes, occupés à des travaux divers ou employés à temps partiel, n'auraient pas été "dépistés" sous le régime de la population active, et, pour cette raison, ce dernier concept a amoindri dans une certaine mesure le nombre de travailleurs âgés. Faute des données nécessaires pour établir, soit le nombre de travailleurs âgés incorrectement *inclus* dans le calcul de la population active, soit le nombre de ceux qui en ont été *exclus* erronément, on a présumé qu'en gros ces deux chiffres se contrebalançaient et par conséquent on n'a pas fait de rectification pour ce groupe particulier.

Les nombres de personnes dans chacune des quatre catégories marginales choisies, – les "groupes rectificatifs", – paraissent au tableau 1. L'appendice A donne une description détaillée de leur évaluation. On notera, au tableau 1, que les chiffres sont beaucoup plus considérables chez les femmes que chez les hommes. En fait, le redressement dans le cas des hommes dans la force de l'âge (35-64 ans) est peu important.

Le tableau 2 donne la dérivation des rapports devant être utilisés dans la conversion des données de la population active des recensements antérieurs à 1951. La "rectification totale" de chaque groupe d'âge-sexe en 1951 (colonne 2) a été soustraite du total correspondant de la main-d'œuvre au recensement de 1951 (colonne 1) pour donner l'approximation de la population active de 1951 (colonne 3). Les estimations du Relevé de la main-d'œuvre de juin 1951 (colonne 4) furent alors exprimées en proportion des chiffres de la population active pour donner les rapports de conversion (colonne 5). On notera encore que les redressements qu'apportent ces rapports sont, en général, beaucoup plus petits chez les hommes que chez les femmes: moins de 1 p. 100 dans l'ensemble pour les hommes, tandis qu'ils dépassent 12 p. 100 pour les femmes. Chez les adolescents masculins, cependant, le redressement était de presque 12 p. 100, bien que même ici il ait été dépassé par un redressement de plus de 22 p. 100 pour les adolescentes.

[1] Cf. *Estimates of Labor Force, Employment and Unemployment in the United States, 1940 and 1930*, Bureau du recensement des États-Unis, Washington, 1944, p. 11: "Le groupe dénombré comme occupant un emploi rémunéré au recensement de 1930, comprenait un nombre considérable de personnea récemment retraitées ou devenues infirmes ou qui, pour d'autrea raisons, s'étaient retirées en permanence de la main-d'œuvre." Pour le Canada, cependant, voir les *Instructions aux commissaires et énumérateurs* à propos dea "retiréa" en 1931 (p. 36) et en 1941 (p. 50). Il y a peu de chances que cette source ait exagéré la situation pour ces années-là.

La dernière étape de l'établissement de la série chronologique de statistiques sur la main-d'œuvre a été l'application des rapports de conversion aux chiffres selon le concept de la population active des recensements de 1921, 1931 et 1941, ce qui donne les relevés décennaux de la main-d'œuvre, par âge et sexe, qui paraissent aux tableaux 3 à 5. À noter que, partout où la chose a été nécessaire, les chiffres ont été rectifiés afin d'inclure les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, les membres des forces armées et les Indiens vivant dans les réserves. (Dans le cas du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, on a fait un redressement proportionnel fondé sur la population; dans les deux autres cas, on a utilisé les données disponibles pour chacun des recensements.) Toutes les estimations visant les recensements antérieurs à 1951 excluent Terre-Neuve. Pour 1951 et 1961, deux estimations sont présentées (l'une sans Terre-Neuve et l'autre avec Terre-Neuve) afin de faciliter la comparaison avec les données antérieures.

Enfin, bien qu'une analyse des tendances de l'activité dans la main-d'œuvre dépasse la portée de la présente étude (d'autres études de la présente série traitent de cette question et de sujets connexes), certaines implications des chiffres révisés, pertinentes à pareille analyse, retiennent l'attention. Deux des plus importants faits nouveaux dans l'évolution de la main-d'œuvre durant cette période ont été le déclin de la participation des adolescents masculins (en grande partie à cause du prolongement de l'éducation) et l'augmentation de la participation des femmes, surtout des femmes mariées d'âge mûr ou d'âge plus avancé. Cependant, comme on peut le voir dans les tableaux 3 à 5, pour les adolescents masuclins et pour les femmes de tous âges, les taux d'activité fondés sur les statistiques de la population active sont beaucoup plus bas que ceux qui se fondent sur les relevés de la main-d'œuvre. Ainsi, une analyse des tendances reposant sur des données non révisées (c'est-à-dire les chiffres de la population active des recensements de 1921, 1931 et 1941), tendrait à amoindrir le déclin de l'activité de la main-d'œuvre adolescente masculine pendant les 40 ans de 1921 à 1961 et, bien qu'à un degré moindre, à exagérer l'augmentation, durant la même période, de l'activité de la main-d'œuvre féminine. L'effet de la révision sur le taux d'activité global, cependant, est peu considérable.

3. Estimations de la main-d'oeuvre par sexe, 1901 et 1911

L'absence, aux recensements de 1901 et 1911, de données suffisamment détaillées sur l'âge de la population active, rendait impossible l'utilisation des rapports de conversion décrits dans la discussion précédente. Le mieux que l'on a pu faire a été d'établir une estimation par sexe de la main-d'œuvre globale, en 1901 et 1911, à partir des chiffres de la population active masculine et féminine. L'estimation fut faite séparément pour chaque sexe par la re-pondération des taux d'activité de 1921 d'après la répartition, par âge, de la population en 1901 et en 1911, et par l'utilisation des rapports globaux des taux re-pondérés de la main-d'œuvre aux taux re-pondérés de la population active comme facteurs correctifs afin de rectifier les chiffres réels de la population active dérivés des recensements de ces deux années.

Comme on le voit, cette méthode fait la rectification pour le changement dans la composition par âge de la population masculine et féminine de 1901 et de 1911 mais, pour le reste, présume que le rapport entre la main-d'œuvre et la population active, pour chacune de ces deux années, était le même que celui qui existait en 1921 (et, par conséquent, en 1951). Cette méthode de rectification est donc compatible avec celle utilisée pour la dérivation des estimations de 1921, 1931 et 1941.

Les relevés de la main-d'œuvre de 1901 et 1911 sont présentés au tableau 10, ainsi que deux séries (population active et main-d'œuvre) de taux d'activité. On voit qu'ici encore les taux d'activité basés sur les données non révisées (population active) sont plus bas que les taux de la main-d'œuvre, et davantage pour les femmes que pour les hommes.

4. Estimations de la main-d'oeuvre globale, 1851-1891

On a également établi des estimations de la main-d'œuvre globale pour la période 1851 à 1891 (tableau 11). Pour 1881 et 1891, les relevés sont fondés sur le dénombrement réel de la population active lors du recensement. Le chiffre de 1891 a été corrigé par l'application du rapport de 1901 de la main-d'œuvre à la population active séparément pour chaque sexe et en combinant les résultats. On a alors rectifié le total de 1881 sur la base du rapport de 1891 pour les deux sexes combinés.

Pour les dates antérieures, les estimations ont été établies par une méthode différente, la période d'avant 1881 n'offrant pas de totaux acceptables de la population active. (Les chiffres réels de la population active du recensement de 1871 n'ont pas été utilisés parce qu'ils étaient incomplets et douteux.) Les rapports de la main-d'œuvre à la population pour chacun des groupes d'âge-sexe ont été établis sur la base des données de 1921, la première date pour laquelle on ait disposé des détails nécessaires sur l'âge et sur le sexe. On a appliqué ces rapports aux chiffres réels de la population du recensement dans chacun des groupes d'âge-sexe et on a fait la somme des résultats pour l'ensemble des groupes. De cette façon, pour chaque année de recensement de la période 1851 - 1881, on a établi une série préliminaire de chiffres sur la main-d'œuvre. On a alors utilisé cette série comme un indice pour "projeter en rétrospective", aux années 1871, 1861 et 1851 le total "repère" de 1881 déjà établi.

Tableaux 1-11

Tableau 1 – Groupes rectificatifs servant à l'estimation de la population active de 1951, par âge et sexe

NOTA: Les chiffres des nouveaux chercheurs, des étudiants et des travailleuaes familiales agricoles non rémunéréea sont basés sur lea donnéea publiées ou non du recensement de 1951. Les chiffres des travailleuses à temps partiel dans l'industrie non agricole aont baaés sur les données publiéea et les donnéea non publiées du Recensement de 1951 et du Relevé de la main-d'œuvre de juin 1951. Les réaidenta du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ne figurent nulle part dans ce tableau.

Sexe et groupe d'âge	Nouveaux cher-cheurs	Étudiants dont l'activité secondaire durant la semaine du recensement était de travailler	Travail-leuses familiales agricoles non rémunérées	Travail-leuses à temps partiel dans l'industrie non agricole	Rectifi-cation totale
Hommes					
14 - 19	7,810	13,528			21,338
20 - 24	906	2,635			3,541
25 - 34	–	912			912
35 - 64	–	66			66
65 ans et plus	–	–			–
Total, 14 ans et plus	8,716	17,141			25,857
Femmes					
14 - 19	3,976	–	–	27,750	31,726
20 - 24	456	–	2,334	18,400	21,190
25 - 34	–	–	4,181	17,246	21,427
35 - 64	–	–	7,861	31,148	39,009
65 ans et plus ...	–	–	340	3,769	4,109
Total, 14 ans et plus	4,432	–	14,716	98,313	117,461
Les deux sexes					
Total, 14 ans et plus	13,148	17,141	14,716	98,313	143,318

Tableau 2 – Calcul des rapports de conversion, par âge et sexe, fondé sur les données de 1951

NOTA: Les chiffres de la rectification totale sont ceux de la dernière colonne du tableau 1. Les autres chiffres sont basés sur les données, publiées et non publiées, du Recensement de 1951 et du Relevé de la main-d'œuvre de juin 1951. Les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest sont exclus; les membres des forces armées et les Indiens vivant dans les réserves sont inclus.

Sexe et groupe d'âge	Main-d'œuvre basée sur le recensement (1)	Rectification totale (2)	Estimation de la population active (3) = (1) − (2)	Main-d'œuvre basée sur le Relevé de la main-d'œuvre (4)	Rapport de conversion (5) = (4) ÷ (3)
	milliers	milliers	milliers	milliers	
Hommes					
14 - 19	322	21	301	336	1.116
20 - 24	499	4	495	496	1.002
25 - 34	1,031	1	1,030	1,030	1.000
35 - 64	2,092	–	2,092	2,085	0.997
65 ans et plus	213	–	213	209	0.981
Total, 14 ans et plus	4,157	26	4,131	4,156	1.006
Femmes					
14 - 19	203	32	171	209	1.222
20 - 24	260	21	239	267	1.117
25 - 34	270	21	249	278	1.116
35 - 64	416	39	377	412	1.093
65 ans et plus	27	4	23	23	1.000
Total, 14 ans et plus	1,176	117	1,059	1,189	1.123
Les deux sexes					
Total, 14 ans et plus	5,333	143	5,190	5,345	1.030

Tableau 3 – Population, population active et main-d'œuvre, par âge et sexe, 1921 (sans Terre-Neuve)

NOTA: Le cas échéant, les chiffres sont corrigés de façon à comprendre les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, les Indiens vivant dans les réserves et les membres des forces armées, et à exclure les pensionnaires des institutions.

Sexe et groupe d'âge	Population	Population active	Main-d'œuvre	Taux d'activité	
				Population active	Main-d'œuvre
	milliers	milliers	milliers	%	%
Hommes					
10 - 13	371	8	8	2.2	2.2
14 - 19	488	299	334	61.3	68.4
20 - 24	349	328	329	94.0	94.3
25 - 34	687	673	673	98.0	98.0
35 - 64	1,323	1,286	1,282	97.2	96.9
65 ans et plus	208	127	124	61.1	59.6
Total, 10 ans et plus	3,426	2,721	2,750	79.4	80.3
Total, 14 ans et plus	3,055	2,713	2,742	88.8	89.8
Femmes					
10 - 13	364	1	1	0.3	0.3
14 - 19	483	117	143	24.2	29.6
20 - 24	359	128	143	35.7	39.8
25 - 34	647	113	126	17.5	19.5
35 - 64	1,133	124	136	10.9	12.0
65 ans et plus	198	13	13	6.6	6.6
Total, 10 ans et plus	3,184	496	562	15.6	17.7
Total, 14 ans et plus	2,820	495	561	17.6	19.9
Les deux sexes					
Total, 10 ans et plus	6,610	3,217	3,312	48.7	50.1
Total, 14 ans et plus	5,875	3,208	3,303	54.6	56.2

Tableau 4 – Population, population active et main-d'œuvre par âge et sexe, 1931 (sans Terre-Neuve)

NOTA: Le cas échéant, les chiffres sont corrigés de façon à comprendre les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, les Indiens vivant dans les réserves et les membres des forces armées, et à exclure les pensionnaires des institutions.

Sexe et groupe d'âge	Population	Population active	Main-d'œuvre	Taux d'activité	
				Population active	Main-d'œuvre
	milliers	milliers	milliers	%	%
Hommes					
10 - 13	431	5	5	1.2	1.2
14 - 19	627	323	360	51.5	57.4
20 - 24	459	430	431	93.7	93.9
25 - 34	771	760	760	98.6	98.6
35 - 64	1,633	1,584	1,579	97.0	96.7
65 ans et plus	285	164	161	57.5	56.5
Total, 10 ans et plus	4,206	3,266	3,296	77.6	78.4
Total, 14 ans et plus	3,775	3,261	3,291	86.4	87.2
Femmes					
10 - 13	423	1	1	0.2	0.2
14 - 19	616	133	163	21.6	26.5
20 - 24	445	189	211	42.5	47.4
25 - 34	713	156	174	21.9	24.4
35 - 64	1,406	170	186	12.1	13.2
65 ans et plus	272	17	17	6.2	6.2
Total, 10 ans et plus	3,875	666	752	17.2	19.4
Total, 14 ans et plus	3,452	665	751	19.3	21.8
Les deux sexes					
Total, 10 ans et plus	8,081	3,932	4,048	48.7	50.1
Total, 14 ans et plus	7,227	3,926	4,042	54.3	55.9

Tableau 5 – Population, population active et main-d'œuvre, par âge et sexe, 1941 (sans Terre-Neuve)

NOTA: Le cas échéant, les chiffres sont corrigés de façon à comprendre les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, les Indiens vivant dans les réserves et les membres des forces armées, et à exclure les pensionnaires des institutions.

Sexe et groupe d'âge	Population	Population active	Main-d'œuvre	Taux d'activité	
				Population active	Main-d'œuvre
	milliers	milliers	milliers	%	%
Hommes					
14-19	672	329	367	49.0	54.6
20-24	513	474	475	92.4	92.6
25-34	911	899	899	98.7	98.7
35-64	1,864	1,796	1,791	96.4	96.1
65 ans et plus	378	185	181	48.9	47.9
Total, 14 ans et plus	4,338	3,683	3,713	84.9	85.6
Femmes					
14-19	661	145	177	21.9	26.8
20-24	512	215	240	42.0	46.9
25-34	886	221	247	24.9	27.9
35-64	1,674	232	254	13.9	15.2
65 ans et plus	364	21	21	5.8	5.8
Total, 14 ans et plus	4,097	834	939	20.4	22.9
Les deux sexes					
Total, 14 ans et plus	8,435	4,517	4,652	53.6	55.2

Tableau 6 – Population et main-d'œuvre, par âge et sexe, 1951 (sans Terre-Neuve)

NOTA: Le css échéant, les chiffres sont corrigés de façon à comprendre les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, les Indiens vivant dsns les réserves et les membres des forces armées, et à exclure les pensionnaires des institutions.

Sexe et groupe d'âge	Population	Main-d'œuvre	Taux d'activité de la main-d'œuvre
	milliers	milliers	%
Hommes			
14-19	613	329	53.7
20-24	517	487	94.2
25-34	1,028	1,010	98.2
35-64	2,155	2,047	95.0
35-44	917	905	98.7
45-54	702	679	96.7
55-64	536	463	86.4
65 ans et plus	522	206	39.5
Total, 14 ans et plus	4,835	4,079	84.4
Femmes			
14-19	611	206	33.7
20-24	535	261	48.8
25-34	1,080	274	25.4
35-64	2,059	407	19.8
35-44	895	200	22.3
45-54	660	139	21.1
55-64	504	68	13.5
65 ans et plus	507	23	4.5
Total, 14 ans et plus	4,792	1,171	24.4
Les deux sexes			
Total, 14 ans et plus	9,627	5,250	54.5

Tableau 7 – Population et main-d'œuvre, par âge et sexe, 1961 (sans Terre-Neuve)

NOTA: Le cas échéant, les chiffres sont corrigés de façon à comprendre les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, les Indiens vivant dans les réserves et les membres des forces armées, et à exclure les pensionnaires des institutions.

Sexe et groupe d'âge	Population	Main-d'œuvre	Taux d'activité de la main-d'œuvre
	milliers	milliers	%
Hommes			
14 - 19	869	353	40.6
14	167	16	9.6
15 - 16	304	77	25.3
17 - 19	398	260	65.3
20 - 24	567	535	94.4
25 - 34	1,221	1,202	98.4
35 - 64	2,716	2,588	95.3
35 - 44	1,155	1,135	98.3
45 - 54	929	898	96.7
55 - 64	632	555	87.8
65 ans et plus	633	194	30.6
65 - 69	229	120	52.4
70 ans et plus	404	74	18.3
Total, 14 ans et plus	6,006	4,872	81.1
Femmes			
14 - 19	837	265	31.7
14	160	8	5.0
15 - 16	291	48	16.5
17 - 19	386	209	54.1
20 - 24	580	294	50.7
25 - 34	1,192	348	29.2
35 - 64	2,682	801	29.9
35 - 44	1,170	365	31.2
45 - 54	896	294	32.8
55 - 64	616	142	23.1
65 ans et plus	671	41	6.1
65 - 69	238	24	10.1
70 ans et plus	433	17	3.9
Total, 14 ans et plus	5,962	1,749	29.3
Les deux sexes			
Total, 14 ans et plus	11,968	6,621	55.3

Tableau 8 – Population et main-d'œuvre, par âge et sexe, 1951 (Terre-Neuve comprise)

NOTA: Le cas échéant, les chiffres sont corrigés de façon à comprendre les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, les Indiens vivant dans les réserves et les membres des forces armées, et à exclure les pensionnaires des institutions.

Sexe et groupe d'âge	Population	Main-d'œuvre	Taux d'activité de la main-d'œuvre
	milliers	milliers	%
Hommes			
14-19	632	338	53.5
20-24	530	498	94.0
25-34	1,054	1,034	98.1
35-64	2,202	2,088	94.8
35-44	939	925	98.5
45-54	717	692	96.5
55-64	546	471	86.3
65 ans et plus	534	209	39.1
Total, 14 ans et plus	4,952	4,167	84.1
Femmes			
14-19	629	210	33.4
20-24	549	266	48.5
25-34	1,104	277	25.1
35-64	2,101	412	19.6
35-44	914	202	22.1
45-54	673	141	21.0
55-64	514	69	13.4
65 ans et plus	518	23	4.4
Total, 14 ans et plus	4,901	1,188	24.2
Les deux sexes			
Total, 14 ans et plus	9,853	5,355	54.3

Tableau 9 – Population et main-d'œuvre, par âge et sexe, 1961 (Terre-Neuve comprise)

NOTA: Le cas échéant, les chiffres sont corrigés de façon à comprendre les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, les Indiens vivant dans les réserves et les membres des forces armées, et à exclure les pensionnaires des institutions.

Sexe et groupe d'âge	Population	Main-d'œuvre	Taux d'activité de la main-d'œuvre
	milliers	milliers	%
Hommes			
14-19	896	363	40.5
14	172	16	9.3
15-16	314	79	25.2
17-19	410	268	65.4
20-24	582	548	94.2
25-34	1,248	1,223	98.0
35-64	2,774	2,636	95.0
35-44	1,181	1,157	98.0
45-54	949	915	96.4
55-64	644	564	87.6
65 ans et plus	647	197	30.4
65-69	234	122	52.1
70 ans et plus	413	75	18.2
Total, 14 ans et plus	6,147	4,967	80.8
Femmes			
14-19	865	274	31.7
14	165	8	4.8
15-16	301	50	16.6
17-19	399	216	54.1
20-24	595	300	50.4
25-34	1,218	352	28.9
35-64	2,735	807	29.5
35-44	1,193	367	30.8
45-54	914	297	32.5
55-64	628	143	22.8
65 ans et plus	684	41	6.0
65-69	243	24	9.9
70 ans et plus	441	17	3.9
Total, 14 ans et plus	6,097	1,774	29.1
Les deux sexes			
Total, 14 ans et plus	12,244	6,741	55.1

Tableau 10 – Population, population active et main-d'œuvre, par sexe, 1901 et 1911 (sans Terre-Neuve)

NOTA: Le cas échéant, les chiffres sont corrigés de façon à comprendre les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, les Indiens vivant dans les réserves et les membres des forces armées, et à exclure les pensionnaires des institutions.

Année et sexe	Population	Population active	Main-d'œuvre	Taux d'activité	
				Population active	Main-d'œuvre
	milliers	milliers	milliers	%	%
Personnes âgées de 10 ans et plus					
1901 – Hommes	2,066	1,598	1,618	77.3	78.3
Femmes	1,957	244	281	12.5	14.4
Les deux sexes	4,023	1,842	1,899	45.8	47.2
1911 – Hommes	2,913	2,366	2,390	81.2	82.0
Femmes	2,521	366	419	14.5	16.6
Les deux sexes	5,434	2,732	2,809	50.3	51.7
Personnes âgées de 14 ans et plus					
1901 – Hommes	1,829	1,586	1,606	86.7	87.8
Femmes	1,729	242	279	14.0	16.1
Les deux sexes	3,558	1,828	1,885	51.4	53.0
1911 – Hommes	2,629	2,357	2,381	89.7	90.6
Femmes	2,245	365	418	16.3	18.6
Les deux sexes	4,874	2,722	2,799	55.8	57.4

Tableau 11 – Main-d'œuvre globale, 1851-1961 (sans Terre-Neuve)

NOTA: Implicitement ou explicitement, les chiffres sont corrigés (le cas échéant) de façon à comprendre les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, les Indiens vivant dans les réserves et les membres des forces armées.

Année	Milliers de personnes	Année	Milliers de personnes
1851	762	1911	2,809
1861	1,053	1921	3,312
1871	1,201	1931	4,048
1881	1,474	1941	4,652
1891	1,732	1951	5,250
1901	1,899	1961	6,621

Appendices A-D

A. ESTIMATION DES GROUPES RECTIFICATIFS

Bien que le tableau 1 contienne un renvoi général aux sources de renseignements qui ont servi au calcul des groupes rectificatifs, d'autres explications s'imposent sur la méthode d'estimation. Chacun des quatre groupes "marginaux" est considéré séparément.

1° **Nouveaux chercheurs:** Le Recensement de 1951 a enregistré le nombre des "personnes qui n'ont jamais travaillé et qui cherchaient du travail", classées par âge et par sexe. Puisque le Relevé de la Main-d'œuvre de juin 1951 ne contenait pas ces données, l'usage de celles du recensement (seulement pour les personnes âgées de 14 à 24 ans) s'imposait. Le nombre infime des "nouveaux chercheurs" âgés de 25 ans et plus a été omis des calculs.

2° **Étudiants masculins:** Le Recensement de 1951 a enregistré 17,141 hommes dont l'activité *principale*, durant la semaine terminée le 2 juin 1951, était de "fréquenter l'école", mais dont l'activité *secondaire* durant la même semaine était de "travailler". (Les tabulations du Relevé ne renfermaient pas ces données.) La répartition selon l'âge de ces étudiants est tirée de données non publiées fournies par la Division du recensement du Bureau fédéral de la statistique.

3° **Travailleuses familiales agricoles non rémunérées:** Comme on l'a déjà noté, afin de rectifier le total calculé selon le concept de la "main-d'œuvre" à celui selon la population active, il est nécessaire de soustraire certaines (mais non pas toutes) des travailleuses familiales non rémunérées du total de la main-d'œuvre féminine agricole. En ce qui concerne cette estimation donc, le problème consiste à déterminer la proportion de la main-d'œuvre féminine agricole qu'il faudrait exclure de chacune des catégories d'âge paraissant au tableau 1.

Le Relevé de la Main-d'œuvre de juin 1951 a enregistré 80,000 femmes "non rémunérées" en agriculture; on n'a pas publié de détails sur l'âge et les données non publiées n'en comportent pas. Pour utiliser à nos fins ce chiffre du Relevé, il aurait donc fallu d'abord calculer la répartition de ces personnes selon l'âge et déterminer ensuite le nombre des personnes dans chaque groupe d'âge qui auraient été omises du calcul selon la population active. Plutôt que d'adopter cette méthode, on a décidé d'utiliser les données du Recensement de 1951 sur les travailleuses familiales agricoles non rémunérées. Le recensement a enregistré

18,166 de ces femmes [1], beaucoup moins que le chiffre correspondant du Relevé de la main-d'œuvre. Le chiffre du recensement se situe donc entre les deux estimations extrêmes des femmes non rémunérées,—celui de la population active, à la limite inférieure, et celui du Relevé de la main-d'œuvre, à la limite supérieure. Pour cette raison et parce qu'on disposait de détails sur l'âge, les données du recensement ont été utilisées, aux fins de rectification, pour les femmes âgées de 20 ans et plus. On n'a pas fait d'ajustement pour les femmes âgées de 14 à 19 ans, parce que l'examen des recensements antérieurs a montré que, relativement parlant, beaucoup *plus* de travailleuses familiales agricoles non rémunérées de ce groupe d'âge y ont été enregistrées qu'au recensement de 1951 [2]. Pour ce groupe d'âge donc, on a présumé que le chiffre de la main-d'œuvre du recensement était à peu près identique à celui qu'on aurait obtenu en prenant le critère de la population active.

4° **Travailleuses à temps partiel dans l'industrie non agricole:** Les femmes qui travaillent à temps partiel ou de façon irrégulière seraient probablement mises du nombre des ménagères dans une énumération selon le concept de la population active, mais dans un relevé de la main-d'œuvre, elles devraient, si elles ont travaillé, ne fût-ce que quelques heures, ou cherché du travail durant la semaine, être enregistrées comme membres de la main-d'œuvre actuelle. Ni le Recensement de 1951 ni le Relevé de juin ne contenaient de données *directes* sur cette catégorie de travailleurs. Les chiffres qui paraissent à la quatrième colonne du tableau 1 ont été dérivés de différentes sources du Recensement et du Relevé, de la façon suivante.

Le Recensement de 1951 a fourni un chiffre (non publié) du nombre total de femmes dans la main-d'œuvre non agricole qui ont travaillé de 1 à 34 heures durant la semaine de référence du recensement, à savoir

[1] Une tabulation non publiée du recensement de 1951 a indiqué 27,325 femmes, dans des occupations agricoles, dont l'activité première était l'entretien de la maison, la fréquentation de l'école, retraitée, etc., mais dont l'activité secondaire était de "travailler". Sur ce nombre, 11,907 étaient classées comme travailleuses familiales non rémunérées. On pourrait soutenir que ce dernier chiffre représente bien le groupe des femmes qui seraient exclues d'un dénombrement selon le concept de la population active, mais vu que, de toute évidence, le recensement de 1951 n'a pas énuméré, et de loin, toutes les travailleuses familiales agricoles non rémunérées (voir l'Étude des occupations dans cette série), on a trouvé trop bas le chiffre d'environ 12,000 travailleuses, et on a, par conséquent, basé la rectification sur le nombre total des travailleuses agricoles non rémunérées, excluant le groupe âgé de 14 à 19 ans pour les raisons données dans le texte.

[2] Le recensement de 1951 a dénombré 3,827 adolescentes dans la catégorie des travailleuses familiales agricoles non rémunérées. Si, par exemple, on applique le rapport du recensement de 1941 entre le nombre des femmes agricoles "non rémunérées" et celui des femmes "rémunérées" (c'est-à-dire, l'emploi total des femmes en agriculture moins les "non-rémunérées") au chiffre des emplois rémunérés du recensement de 1951, le résultat est 4,561, soit près de 20 p. 100 de plus que le nombre de travailleuses familiales adolescentes non rémunérées réellement enregistré.

119,748 femmes. Ce chiffre représente la main-d'œuvre féminine à temps partiel dans les industries non agricoles, c'est-à-dire les femmes qui en *fait* ont travaillé moins de 35 heures durant la semaine de référence, mais il est plus considérable que celui de la main-d'œuvre travaillant volontairement à temps partiel, c'est-à-dire les femmes qui travaillent *habituellement* moins de 35 heures par semaine. C'est cette dernière catégorie qu'on a considérée comme mieux appropriée aux fins de rectification. Ainsi, on a établi un rapport de la main-d'œuvre féminine travaillant volontairement à temps partiel au regard de la main-d'œuvre réelle à partir des données (non publiées) du Relevé[1], et ce rapport a servi à "dégonfler" l'estimation censale déjà mentionnée de 119,748 à 98,313 femmes (quatrième colonne du tableau 1). Ce total a alors été réparti par âge conformément à la répartition par âge des salariées qui ont déclaré un revenu de moins de $500 au recensement de 1951.

[1] Parce que ni le recensement de 1951 ni le Relevé de juin ne comprenaient les données requises sur la main-d'œuvre à temps partiel volontaire et actuelle, on devait forcément utiliser les statistiques (non publiées) des Relevés de la main-d'œuvre ultérieurs à 1951. Un rapport moyen a été établi d'après les chiffres de mai-juin pour certaines des années d'après-guerre.

B. LA DÉFINITION RÉVISÉE DE LA MAIN-D'ŒUVRE AUX ÉTATS-UNIS

En janvier 1967, le Département du Travail des États-Unis a présenté des définitions révisées de l'emploi et du chômage qui ont pour but de "clarifier plusieurs ambiguïtés et obscurités [du concept]" (Communiqué du 22 novembre 1966, Département du Travail des États-Unis). Les changements, qui portaient sur la définition des chômeurs et, en particulier, sur le traitement des "chercheurs inactifs", se conformaient aux recommandations fondamentales du Comité présidentiel sur l'évaluation des statistiques de l'emploi et du chômage (appelé le Comité Gordon), telles qu'exprimées dans le Rapport de 1962 de ce comité. Les modifications des définitions furent adoptées à la suite d'un programme expérimental de trois ans du Bureau de la statistique du travail, en collaboration avec le Bureau du recensement, programme qui avait pour but de mettre à l'épreuve un certain nombre de variantes conceptuelles. On a utilisé à cette fin un échantillon expérimental distinct.

Les principaux changements de définition pertinents à la présente discussion étaient les suivants:

1° "*Pour être mise au nombre des sans-emploi, une personne doit avoir cherché du travail de quelque façon (se rendre au Service de placement, faire une demande à un employeur, répondre à une annonce classée, etc.) dans les quatre dernières semaines.* (On excepte les personnes qui doivent commencer à travailler dans les trente jours ou qui attendent d'être rappelées d'un congédiement.)"

2° "*Pour être mis au nombre des sans-emploi, un individu doit être libre de travailler immédiatement.* On n'appliquait pas, dans le passé, le barême de la disponibilité immédiate. Un étudiant de lycée ou d'université, par exemple, qui commençait en avril à chercher du travail pour l'été, était mis ce mois-là au nombre des sans-emploi, même s'il ne voulait pas travailler avant le début des vacances en juin."

3° "Seront quand même classées *parmi les employés les personnes qui étaient absentes de leur travail durant la semaine du relevé et en quête d'un autre emploi.* Jusqu'à présent, les personnes absentes de leur emploi pour cause de grève, d'intempérie, etc., mais qui cherchaient un autre emploi étaient considérées chômeurs."

L'effet de la première de ces modifications est d'étendre la portée du critère "activité" à un groupe qui, comme on l'a vu, n'était pas antérieurement sujet à son application: les "chercheurs inactifs". Il est à noter, cependant, qu'on a également modifié la définition de "présente": la période de référence d'une semaine, qui s'applique à toutes les autres catégories de la main-d'œuvre, est prolongée à quatre semaines dans le cas des "chercheurs inactifs".

La deuxième modification présente un nouveau critère dans la définition de la main-d'œuvre – "disponibilité immédiate pour le travail". On ne peut déterminer, faute de données précises sur le programme expérimental et ses résultats, si le nouveau critère augmente la praticabilité *opérationnelle* de la définition du chômage. Cependant, comme l'a déclaré M. Arthur Ross, Commissaire de la Statistique du travail, le nouveau critère clarifie la définition en ce sens qu'il la rend "plus conforme à l'intelligence générale du terme". Il importe de noter que cette modification a pour effet de donner le pas au critère "disponibilité immédiate" sur le critère "activité présente" dans la détermination du statut de certains groupes de la population dans la main-d'œuvre, en particulier les étudiants et autres nouveaux-arrivés.

Enfin, la troisième modification, la classification comme *employés* des détenteurs d'un emploi qui *n'avaient pas* travaillé, mais qui avaient *cherché* un emploi, constitue un rejet net du critère "activité" en faveur du critère (nouvellement repris) de rattachement à une catégorie d'emploi.

En résumé, donc, la nouvelle définition des économiquement actifs adoptée aux États-Unis en janvier 1967 comporte à la fois une extension significative et une restriction tout aussi importante du critère "activité".

C. QUESTIONS DES RECENSEMENTS DÉCENNAUX, 1871-1961

Cet appendice présente les questions relatives à l'activité économique posées lors de chacun des recensements décennaux de 1871 à 1961. (Afin de présenter ces questions dans leur contexte, certaines des autres questions posées sont également présentées.) Dans tous les cas, les questions sont données plus ou moins comme elles étaient rédigées, et, pour les recensements de 1951 et de 1961, les portions pertinentes des questionnaires sont reproduites telles quelles.

Les questions de 1871 à 1941 sont basées sur des résumés non publiés fournis par la Division du recensement du B.F.S.

RECENSEMENT DU CANADA - 1871

Numérotés dans l'ordre des visites 1 2 3 4 5 6	Noms	Sexe	Âge	Nés dans les douze derniers mois	Pays ou province de naissance	Religion	Origine	Profession, occupation ou métier

Mariés ou en veuvage	Mariés dans les douze derniers mois	Instruction			Infirmités			Dates de l'enregistrement et remarques
		Allant à l'école	Au-dessus de 20 ans incapables de lire	Au-dessus de 20 ans incapables d'écrire	Sourds-muets	Aveugles	Aliénés	

RECENSEMENT DU CANADA – 1881

Numérotés dans l'ordre des visites	Noms	Sexe	Âge	Nés dans les douze derniers mois	Pays ou province de naissance	Religion	Origine	Profession, occupation ou métier

Mariés ou en veuvage	Instruction	Infirmités			Dates de l'enregistrement et Observations
	Allant à l'école	Sourds-muets	Aveugles	Atteints d'aliénation mentale	

RECENSEMENT DU CANADA - 1891

Numérotés dans l'ordre des visites	Noms	Sexe	Âge	Mariés ou en veuvage	Lien de parenté avec le chef de famille	Pays ou province de naissance	Canadiens français	Lieu de naissance du père

Lieu de naissance de la mère	Religion	Profession, occupation ou métier	Patrons	Employés	Sans emploi durant la semaine précédant le recensement	Nombre de personnes employées par les patrons durant l'année

Instruction		Infirmités		
Sachant lire	Sachant écrire	Sourds-muets	Aveugles	Atteints d'aliénation mentale

RECENSEMENT DU CANADA - 1901

Numérotés dans l'ordre des visites		Nom de chaque personne dans la famille ou le ménage, le 31 mars 1901	Sexe	Couleur	Relation de parenté avec le chef de famille ou du ménage	Célibataire, marié, en veuvage ou divorcé	Mois et date de naissance	Année de naissance	Âge au dernier anniversaire de naissance
Demeure	Famille ou ménage								

Pays ou lieu de naissance. (Si c'est en Canada, spécifiez la province ou territoire, et ajoutez "r" pour rural et "u" pour urbain, selon le cas.)	Année d'immigration au Canada	Année de naturalisation	Origine, selon la race ou la tribu	Nationalité	Religion	Principale profession ou métier
						Profession, occupation, métier ou autres moyens d'existence de chaque personne. (Si la personne est retirée du commerce, ajoutez "r" pour retiré.)

RECENSEMENT DU CANADA - 1901 (fin)

Principale profession ou métier (fin)				Employé			
Rentier	Patron	Employé	Travaillant à son compte	Travaillant de son métier à la fabrique ou à la maison. (Mettez "f" pour fabrique et "m" pour maison, selon le cas.)	Mois employé à son métier dans la fabrique	Mois employé à son métier à la maison	Mois employé à d'autre occupation qu'un métier à la fabrique ou à la maison

Employé (fin)		Éducation et langue de chaque personne âgée de cinq ans ou plus						Infirmités
Gages provenant de son occupation ou métier $	Gages supplémentaires (provenant d'autre source que son occupation principale) $	Mois à l'école durant l'année	Sachant lire	Sachant écrire	Sachant parler anglais	Sachant parler français	Langue maternelle (Si elle est parlée)	(Si l'infirmité date de l'enfance, ajoutez "depuis l'enfance") a. Sourd-muet b. Aveugle c. Atteint d'aliénation mentale

RECENSEMENT DU CANADA – 1911

Profession, emploi, métier ou moyen d'existence				
Emploi principal ou métier	Emploi supplémentaire en dehors de l'emploi principal ou du métier s'il y en a	Patron	Employé	Travaillant à son compte

Employés							
Mentionner où la personne est employée, comme sur "la ferme", dans une "fabrique de laine", une "fonderie", une "pharmacie", etc.	Nombre de semaines données en 1910 à l'emploi principal ou au métier	Nombre de semaines données en 1910 à d'autres travaux qu'à l'emploi principal ou au métier	Heures de travail par semaine à l'emploi principal	Heures de travail par semaine à d'autres emplois	Gain total en 1910 provenant de l'emploi principal ou du métier	Gain total en 1910 provenant des emplois supplémentaires (en dehors de l'emploi principal ou du métier), s'il y en a	Taux du gain par heure lorsque employé à l'heure — centins

RECENSEMENT DU CANADA - 1921

Profession, occupation ou moyen d'existence		
Emploi principal ou métier (Donner les) renseignements aussi complets que possibles)	Patron "P" Employé ou ouvrier "O" Travaillant à son compte "P.C."	"a" Pour les "patrons", nommer le produit principal. "b" Pour les "employés", le lieu de l'emploi, comme "ferme", "filature de coton", "fonderie", "épicerie", etc. "c" Pour les personnes "travaillant" à leur compte, donner le genre du travail

Profession, occupation ou moyen d'existence (fin)			
Gain total dans les derniers 12 mois. (Depuis le 1er juin 1920.)	Si un employé, étiez-vous sans ouvrage le premier juin 1921.	Nombre de semaines sans ouvrage dans les derniers 12 mois. (Depuis le 1er juin 1920.)	Nombre de semaines sans travail pour cause de maladie, depuis le 1er juin 1920.

RECENSEMENT DU CANADA – 1931

Occupation et Industrie			
Occupation Métier, profession ou genre particulier de travail, comme: tisserand, charpentier, scieur, marchand, cultivateur, vendeur, instituteur, etc. (Donner une information aussi définie et précise que possible.)	Industrie Industrie ou commerce dans lequel est occupée la personne, comme: tissage de coton, fonderie de cuivre, épicerie, produits laitiers, mine de charbon, ferme, école publique, collège commercial, etc.	Classe du travailleur	Gain total des derniers douze mois (depuis le 1er juin 1930).

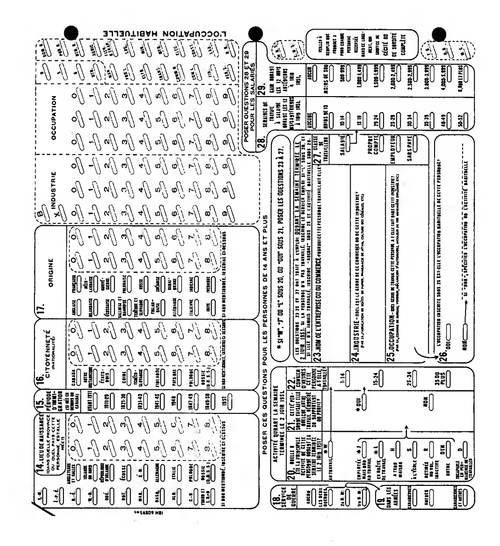
Chômage			
Si un employé, travailliez-vous lundi, le 1er juin 1931.	Si la réponse à la question qui précède est NON. Raison pour laquelle vous n'étiez pas au travail le 1er juin 1931. (Par exemple: sans travail, maladie, accident, en congé ou vacances, grève ou lock-out, manque de matières premières, etc.)	Nombre de semaines pendant lesquelles vous n'avez pas travaillé, pour toute raison quelconque, dans les derniers douze mois.	Sur le nombre de semaines mentionnées en chômage dans la colonne [précédente] combien doivent être attribuées — – Au manque de travail – À la maladie – Aux accidents – À la grève ou au lock-out – À un arrêt temporaire du travail – À toutes autres causes

RECENSEMENT DU CANADA – 1941

Occupation, industrie et status			
Occupation	Industrie		Status
	Donner genre de produit fabriqué ou distribué, ou genre de service, et la branche de l'industrie		
Métier ou profession, comme mécanicien de machine fixe, agent d'assurance, etc.	Genre de produit ou de service, comme par exemple chaussures de caoutchouc, drogues, etc.	Branche de l'industrie, comme par exemple, manufacture, magasin de détail, etc.	Employeur, propre compte, employé à gages ou membre d'une famille travaillant sans paie

Tendance occupationnelle	Chômage		Emploiement et gain (employés à gages seulement)	
			Nombre de semaines de travail et gain total les douze mois avant le 2 juin 1941	
Quelle était votre occupation en 1931? (Cette question ne se rapporte qu'aux personnes de 25 ans et plus).	Si employé à gages, étiez-vous au travail le 2 juin 1941? (Oui ou non).	Si non, donner la raison	Semaines employées, compris vacances et absences payées	Gain total en dollars

RECENSEMENT DU CANADA – 1951



14. LIEU DE NAISSANCE (DANS QUELLE PROVINCE OU QUEL PAYS CETTE PERSONNE EST-ELLE NÉE?)
T.-N. — Î.-P.-É. — N.-É. — N.-B. — QUÉ. — ONT. — MAN. — SASK. — ALB. — C.-B. — YUKON ET T.N.-O.
ANGLETERRE ET GALLES — IRLANDE DU NORD — RÉPUBLIQUE D'IRLANDE — ÉCOSSE — É.-U. — ALLEMAGNE — ITALIE — POLOGNE — RUSSIE (U.R.S.S.)
SI NON MENTIONNÉ, INSCRIRE CI-DESSOUS

15. PÉRIODE D'IMMIGRATION (SI NÉE EN DEHORS DU CANADA)
AVANT 1911 — 1911-20 — 1921-30 — 1931-40 — 1941-45 — 1946 — 1947-49 — 1949-50 — 1951

16. CITOYENNETÉ (NATIONALITÉ)
CANADA — AUTRE BRITANNIQUE — ÉTATS-UNIS — CHINE — TCHÉCO-SLOVAQUIE — FINLANDE — PAYS-BAS — POLOGNE — RUSSIE (U.R.S.S.)
SI NON MENTIONNÉE, INSCRIRE CI-DESSOUS

17. ORIGINE
ANGLAISE — IRLANDAISE — ÉCOSSAISE — GALLOISE ET MANNOISE — TCHÈQUE ET SLOVAQUE — FINLANDAISE — ALLEMANDE — ITALIENNE — JUIVE
FRANÇAISE — NÉERLANDAISE — NORVÉGIENNE — POLONAISE — RUSSE — SUÉDOISE — UKRAINIENNE — INDIENNE — ESQUIMAUDE
SI NON MENTIONNÉE, INSCRIRE CI-DESSOUS

INDUSTRIE — OCCUPATION — L'OCCUPATION HABITUELLE

POSER CES QUESTIONS POUR LES PERSONNES DE 14 ANS ET PLUS

18. SERVICE DE GUERRE
AUCUN — LES DEUX GUERRES — 2e G. M. — 1re G. M.

19. DANS LES ARMÉES
CANADIENNES — AUTRES — CANADIENNES ET AUTRES

ACTIVITÉ DURANT LA SEMAINE TERMINÉE LE 2 JUIN 1951

20. QUELLE A ÉTÉ LA PRINCIPALE ACTIVITÉ DE CETTE PERSONNE DURANT LA SEMAINE TERMINÉE LE 2 JUIN 1951?
AU TRAVAIL *W — EMPLOYÉE MAIS NON AU TRAVAIL *J — EN QUÊTE DE TRAVAIL *L — À TENIR MAISON H — À L'ÉCOLE S — RETIRÉE OU VOL. INACTIVE R — AUTRE OTH — INCAPABLE EN PERMANENCE DE TRAVAILLER D

21. CETTE PERSONNE FAISAIT-ELLE QUELQUE AUTRE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ OU RAPPORTANT UN PROFIT?
*OUI — NON

22. COMBIEN D'HEURES CETTE PERSONNE A-T-ELLE TRAVAILLÉ?
1-14 — 15-24 — 25-34 — 35 OU PLUS

* SI "W", "J" OU "L" SOUS 20, OU "OUI" SOUS 21, POSER LES QUESTIONS 23 À 27.

LES QUESTIONS 23 À 27 ONT TRAIT À L'EMPLOI DURANT LA SEMAINE TERMINÉE LE 2 JUIN 1951. SI LA PERSONNE N'A PAS TRAVAILLÉ, INSCRIRE LE DERNIER EMPLOI SI "L" SOUS 20. ET SI ELLE N'A JAMAIS TRAVAILLÉ, INSCRIRE "AUCUNE" SOUS 25 ET L'ACTIVITÉ HABITUELLE SOUS 26.

23. NOM DE L'ENTREPRISE OU DU COMMERCE – POUR QUI CETTE PERSONNE TRAVAILLAIT-ELLE?

24. INDUSTRIE – QUEL EST LE GENRE DE CE COMMERCE OU DE CETTE INDUSTRIE? (PAR EX., FABRICATION DE BOÎTES DE PAPIER, PHARMACIE DE DÉTAIL, CULTURE DES CÉRÉALES, ETC.)

25. OCCUPATION – QUEL GENRE DE TRAVAIL CETTE PERSONNE A-T-ELLE FAIT DANS CETTE INDUSTRIE? (PAR EX., COMMIS DE BUREAU, VENDEUR, MÉCANICIEN D'AUTOMOBILE, MOULEUR DE FER, INFIRMIÈRE DIPLÔMÉE, ETC.)

26. L'OCCUPATION INSCRITE SOUS 25 EST-ELLE L'OCCUPATION HABITUELLE DE CETTE PERSONNE?
OUI — NON → SI "NON", SPÉCIFIER L'OCCUPATION OU L'ACTIVITÉ HABITUELLE

27. CLASSE DE TRAVAILLEUR
SALARIÉ — PROPRE COMPTE — EMPLOYEUR — SANS PAYE

POSER QUESTIONS 28 ET 29 POUR LES SALARIÉS

28. SEMAINES DE TRAVAIL À SALAIRE DURANT LES 12 MOIS ANTÉRIEURS À 1er JUIN 1951
AUCUNE — MOINS DE 10 — 10-14 — 15-19 — 20-24 — 25-29 — 30-34 — 35-39 — 40-49 — 50-52

29. GAIN DURANT LES 12 MOIS ANTÉRIEURS À 1er JUIN 1951
AUCUN — MOINS DE 500 — 500-999 — 1,000-1,499 — 1,500-1,999 — 2,000-2,499 — 2,500-2,999 — 3,000-3,999 — 4,000-5,999 — 6,000 ET PLUS

VEILLER À REMPLIR UNE FORMULE 3 POUR CHAQUE PERSONNE RECENSÉE DANS CE LOGEMENT, QUI SOUFFRE DE CÉCITÉ OU DE SURDITÉ COMPLÈTE

RECENSEMENT DU CANADA – 1961

QUESTIONS 16 - 25 DU QUESTIONNAIRE SUR LA POPULATION (FORMULE 2A) POUR TOUTES LES PERSONNES DE 15 ANS ET PLUS (S'IL Y A LIEU)

Question	Réponses
16 Aviez-vous un emploi quelconque la semaine dernière? (Même si non au travail ou à temps partiel)	Oui — Non —
17 Avez-vous cherché du travail la semaine dernière?	Oui — Non —
18 Avez-vous eu un emploi au cours des 12 derniers mois?	Oui — Non — → Si "Non" à chacune de ces 3 questions, passer les questions 19 – 25. C
19 Nombre habituel d'heures de travail par semaine?	1-19 — 20-29 — 30-34 — 35-39 — 40 — 41-44 — 45-49 — 50+ — N'a jamais travaillé → (Passer les questions 20-25)
20 Pour qui avez-vous travaillé la semaine dernière, (ou lors du dernier emploi)?	Nom de l'entreprise, de l'organisme gouvernemental ou d'un autre employeur
21 Genre d'entreprise ou d'industrie?	Ex. épicerie de détail, fabrication d'automobiles, transport urbain d'autobus
22 Genre de travail dans cette industrie?	Ex. commis vendeur, agent acheteur, ingénieur civil
23 Travaillez-vous à votre propre entreprise ou pour d'autres dans cet emploi?	TRAVAIL POUR D'AUTRES: Salarié — Aide familial non payé — ; PROPRE ENTREPRISE: Avec aide payé — Sans aide payé —
24 Dans combien de semaines avez-vous travaillé à salaire pendant les 12 derniers mois?	1-4 — 5-13 — 14-26 — 27-39 — 40-48 — 49-52 — Aucune ↓ (Inclure les semaines à temps partiel et de congé payé) (Passer la question 25)
25 Quel a été votre revenu brut provenant des salaires (avant les déductions) durant cette période?	0 — 1,000 — 2,000 — 3,000 — 4,000 — 5,000 — 6,000 — 7,000 — 8,000 — 9,000 — 10,000 — 11,000 — ; 0 — 100 — 200 — 300 — 400 — 500 — 600 — 700 — 800 — 900 — 12000-14,999 — 15,000+ —

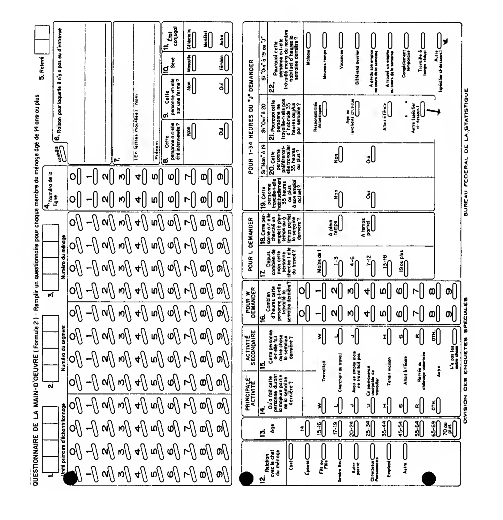
QUESTION 26 POUR TOUS LES HOMMES DE 25 ANS ET PLUS

Question	Réponses
26 Avez-vous fait la guerre dans les forces militaires canadiennes ou alliées?	Quelle(s) guerre(s)? Guerres avant 1914 — 1ère guerre mondiale (1914-18) — 2e guerre mondiale (1939-45) — Guerre de Corée (1949-53) — Aucune — ; Dans quelles forces? Canadiennes — Alliées — Les deux —

N° de la série		Lien	Famille principale / N° de la famille		Lieu de naissance	Citoyenneté	Origine	Religion	Langue	Emploi	Industrie (question 21)			Occupation (question 22)		
0	0	Gendre ou bru	0	0	0	0	0	0	0	HNS	0	0	0	0	0	0
10	1	Petit-enfant	10	1	10	1C	10	10	10	WNS	100	10	1	100	10	1
20	2	Père ou mère	20	2	20	20	20	20	20	ENS	200	20	2	200	20	2
30	3	B-père ou b-mère	30	3	30	30	30				300	30	3	300	30	3
40	4	Frère ou soeur	40	4	40						400	40	4	400	40	4
50	5	B-frère ou b-soeur	50	5	0	0	0	0	0		500	50	5	500	50	5
60	6	Autre parent	60	6	1	1	1	1	1		600	60	6	600	60	6
70	7	Chambreur	70	7	2	2	2	2	2		700	70	7	700	70	7
80	8	Associé employé	80	8	3	3	3	3	3		800	80	8	800	80	8
90	9	Pensionnaire	90	9	4	4	4	4	4		900	90	9	900	90	9
100	200															

D. QUESTIONS DES RELEVÉS DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Nous reproduisons ici le questionnaire utilisé pour les Relevés mensuels réguliers de la main-d'œuvre. La version donnée est celle qui était en usage en 1961. Mais pour l'essentiel, les questions posées étaient les mêmes en 1951 qu'en 1961.



QUESTIONNAIRE DE LA MAIN-D'OEUVRE (Formule 2) - Remplir un questionnaire pour chaque membre du ménage âgé de 14 ans ou plus

5. Relevé

1. Unité primaire d'échantillonnage (0 1 2 3 4 5 6 7 8 9)

2. Numéro du segment (0 1 2 3 4 5 6 7 8 9)

3. Numéro du ménage (0 1 2 3 4 5 6 7 8 9)

4. Numéro de la ligne (0 1 2 3 4 5 6 7 8 9)

contrôle

6. Raison pour laquelle il n'y a pas eu d'entrevue

7. (En lettres moulées) Nom — Prénom

8. Cette personne a-t-elle été interviewée? Non — Oui

9. Cette personne vit-elle sur une ferme? Non — Oui

10. Sexe: Masculin — Féminin

11. État conjugal: Célibataire — Marié(e) — Autre

12. Relation avec le chef du ménage: Chef — Épouse — Fils ou Fille — Gendre Bru — Autre parent — Chambreur Pensionnaire — Employé — Autre

13. Age: 14 — 15-16 — 17-19 — 20-24 — 25-34 — 35-44 — 45-54 — 55-64 — 65-69 — 70 ou plus

PRINCIPALE ACTIVITÉ — 14. Qu'a fait cette personne durant la majeure partie de la semaine dernière?

ACTIVITÉ SECONDAIRE — 15. Cette personne a-t-elle fait autre chose la semaine dernière?

W Travaillait W — L Cherchait du travail L — J Avait un emploi mais ne travaillait pas J — U En permanence incapable de travailler — H Tenait maison H — S Allait à l'école S — R Retirée ou chômage volontaire R — OTH. Autre OTH. — N'a pas fait autre chose

POUR W DEMANDER — 16. Combien d'heures cette personne a-t-elle travaillé la semaine dernière? (0 1 2 3 4 5 6 7 8 9)

POUR L DEMANDER — 17. Depuis combien de mois cette personne cherche-t-elle du travail? Moins de 1 — 1-3 — 4-6 — 7-12 — 13-18 — 19 ou plus

18. Cette personne a-t-elle cherché un emploi à plein temps ou à temps partiel la semaine dernière? A plein temps — A temps partiel

POUR 1-34 HEURES DU "J" DEMANDER

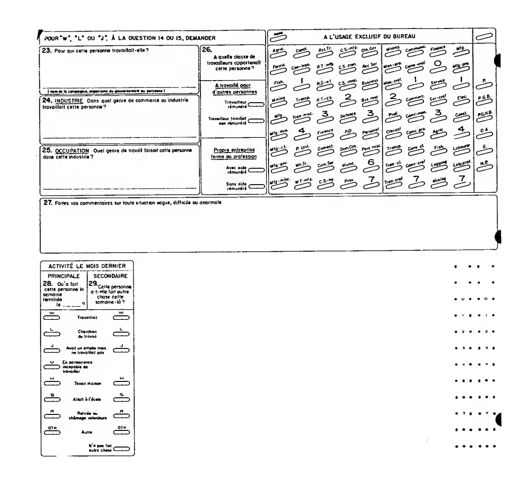
19. Cette personne travaille-t-elle habituellement 35 heures ou plus à son emploi actuel? Non — Oui

Si "Non" à 19 — 20. Cette personne préférerait-elle travailler 35 heures ou plus? Non — Oui

Si "Oui" à 20 — 21. Pourquoi cette personne ne travaille-t-elle pas d'habitude 35 heures ou plus par semaine? Responsabilités domestiques — Age ou invalidité physique — Allait à l'école — Autre (spécifier ci-dessous)

Si "Oui" à 19 ou "J" — 22. Pourquoi cette personne a-t-elle travaillé moins du nombre habituel d'heures la semaine dernière? Maladie — Mauvais temps — Vacances — Différend ouvrier — A perdu son emploi au cours de la semaine — A trouvé un emploi au cours de la semaine — Congédiement temporaire — Travaille à temps réduit — Autre (spécifier ci-dessous)

DIVISION DES ENQUETES SPECIALES — BUREAU FEDERAL DE LA STATISTIQUE



POUR "W", "L" OU "J", À LA QUESTION 14 OU 15, DEMANDER

23. Pour qui cette personne travaillait-elle?

(nom de la compagnie, organisme du gouvernement ou personne)

24. INDUSTRIE Dans quel genre de commerce ou industrie travaillait cette personne?

25. OCCUPATION Quel genre de travail faisait cette personne dans cette industrie?

26. A quelle classe de travailleurs appartenait cette personne?

A travaillé pour d'autres personnes

Travailleur rémunéré

Travailleur familial non rémunéré

Propre entreprise ferme ou profession

Avec aide rémunéré

Sans aide rémunéré

A L'USAGE EXCLUSIF DU BUREAU

Agric.	Const.	Ret.Tr.	C.S.-mfg.	Oth.Gov.	Manag.	Communic.	Finance	Mfg.	
Forest.	Con-tran.	R.T.-mfg.	C.S.-tran.	Rec.Ser.	Man.-pro.	Comm.-craf.	0	Mfg.-pro.	
Fish.	1	R.T.-w.t.	C.S.-misc.	Business	Man.-craf.	1	Service	1	P.
Mining	Transp.	R.T.-c.s.	2	Bus.misc.	2	Commerc.	Ser.-craf.	Elec.	P.G.B.
Mfg.	Tran.misc.	3	Defence	3	Prof.	Comr.-man.	3	Const.	P.G.N.B.
Mfg.-min.	4	Finance	P.O.	Personal	Clerical	Comr.-pro.	Agric.	4	O.A.
Mfg.-l.f.	P.Util.	Domest.	Dom.Oth.	Pers.misc.	Transp.	Comr.cl.	Fish.	Labourer	E.
Mfg.-per.	Wh.Tr.	Com.Ser.	Munic.	6	Tran.cl.	Comr.craf.	Logging	Lab.craf.	N.P.
Mfg.-misc.	W.T.-mfg.	C.S.-ag.	Prov.	7	Tran.craf.	7	Mining	7	

27. Faites vos commentaires sur toute situation vague, difficile ou anormale

ACTIVITÉ LE MOIS DERNIER

PRINCIPALE		SECONDAIRE
28. Qu'a fait cette personne la semaine terminée le ____?		29. Cette personne a-t-elle fait autre chose cette semaine-là?
W	Travaillait	W
L	Cherchait du travail	L
J	Avait un emploi mais ne travaillait pas	J
U	En permanence incapable de travailler	
H	Tenait maison	H
S	Allait à l'école	S
R	Retirée ou chômage volontaire	R
OTH	Autre	OTH
	N'a pas fait autre chose	

MONOGRAPHIES SUR LE RECENSEMENT DE 1961
BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
OTTAWA, CANADA

ÉTUDES SUR LA MAIN-D'ŒUVRE

Relevés chronologiques de la main-d'œuvre canadienne
Frank T. Denton et Sylvia Ostry

Les études suivantes de Sylvia Ostry

Différences provinciales du taux d'activité

La composition professionnelle de la main-d'œuvre canadienne

Le chômage au Canada

La travailleuse au Canada

La composition géographique de la main-d'œuvre canadienne

TENDANCES DE LA COMMERCIALISATION AU CANADA
M.S. Moyer et G. Snyder

TENDANCES ET FACTEURS DE LA FÉCONDITÉ AU CANADA
Jacques Henripin

L'EXPANSION URBAINE AU CANADA
L.O. Stone

LES REVENUS DES CANADIENS
J.R. Podoluk

Les études énumérées ci-dessus sont les premières publiées dans le cadre du Programme de monographies sur le recensement. Elles paraîtront à intervalles irréguliers en éditions françaises et anglaises distinctes. On pourra les obtenir de l'Imprimeur de la Reine et du Bureau fédéral de la statistique (Distribution des publications) au cours de 1968 et 1969. La liste s'allongera à mesure qu'avancera le travail sur d'autres études.

Le présent ouvrage a été composé par varitypie, imprimé par offset et relié à l'Imprimerie du gouvernement canadien. Le travail d'artiste de la couverture est l'œuvre de M. Richard T. Logan, artiste au Bureau fédéral de la statistique.

